



Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale
16 décembre 2010
Français
Original: anglais

Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

Neuvième session

Bonn, 21-25 février 2011

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire

Évaluation de la mise en œuvre de la Convention au moyen d'indicateurs de résultats: Analyse préliminaire des informations contenues dans les rapports des pays parties touchés et des pays développés parties, des organismes des Nations Unies et des organisations intergouvernementales, et du Fonds pour l'environnement mondial au sujet de l'objectif opérationnel 2 de la Stratégie

Analyse préliminaire des informations contenues dans les rapports des pays parties touchés et des pays développés parties, des organismes des Nations Unies et des organisations intergouvernementales, et du Fonds pour l'environnement mondial au sujet de l'objectif opérationnel 2 de la Stratégie

Note du secrétariat

Résumé

Le présent document comporte une synthèse et une première analyse des informations soumises par les pays parties touchés et les pays développés parties, le Fonds pour l'environnement mondial et le Mécanisme mondial au sujet de l'objectif opérationnel 2 de la Stratégie: cadre d'action. Il contient également une analyse de trois indicateurs de résultats consolidés au plan mondial, assortie d'une analyse complémentaire plus détaillée aux plans sous-régional et régional.

Dans le document sont proposées un certain nombre de conclusions sur l'état d'avancement des activités liées à l'objectif opérationnel 2 (perspective axée sur les points de comparaison), ainsi que des recommandations aux fins d'examen par le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention au sujet de la nécessité d'ajuster, de rationaliser et de renforcer les activités correspondantes en vue d'atteindre cet objectif (perspective axée sur les objectifs).

Les Parties et autres entités concernées ayant soumis leur premier rapport selon une démarche reposant sur les indicateurs, certaines considérations relatives à l'application des indicateurs et la communication d'informations sur ces indicateurs sont également présentées dans le document ICCD/CRIC(9)/10 qui enrichit le processus itératif.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–3	3
II. Indicateur de résultats CONS-O-5 des résultats 2.1, 2.2 et 2.3.....	4–32	3
A. Analyse au plan mondial.....	4–12	3
B. Pays parties touchés (analyse aux plans sous-régional et régional).....	13–32	7
III. Indicateur de résultats CONS-O-6 du résultat 2.4.....	33–41	19
Analyse au plan mondial.....	34–41	20
IV. Indicateur de résultats CONS-O-7 du résultat 2.5.....	42–93	21
A. Analyse au plan mondial.....	42–49	21
B. Pays parties touchés (analyse aux plans sous-régional et régional).....	50–84	24
C. Pays développés parties.....	85–90	34
D. Fonds pour l’environnement mondial.....	91	35
E. Mécanisme mondial.....	92–93	35
V. Conclusions.....	94–101	36
VI. Recommandations.....	102	37

I. Introduction

1. Le présent document comporte une synthèse et une première analyse des informations soumises par les Parties et les observateurs au sujet de l'objectif opérationnel 2 de la Stratégie: cadre d'action¹.

2. Pour chacun des indicateurs de résultats correspondant à l'objectif opérationnel 2 (voir les chapitres II, III et IV ci-après), une section consacrée à l'analyse au plan mondial décrit la situation par rapport à l'indicateur selon une perspective mondiale, en s'appuyant sur les informations communiquées tant par les pays parties touchés que par les pays développés parties. Des informations plus détaillées sont présentées dans les sections suivantes consacrées à l'analyse aux plans sous-régional et régional pour les pays parties touchés ainsi que pour les pays développés parties², le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Mécanisme mondial, selon que de besoin.

3. Les conclusions générales sur l'état d'avancement des activités liées à l'objectif opérationnel 2 (OO 2), qui figurent en fin de document, portent sur les questions importantes ayant trait aux informations de référence pour les indicateurs de résultats (perspective axée sur les points de comparaison). Des recommandations ont été formulées aux fins d'examen par le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention («le Comité») au sujet de la nécessité d'ajuster, de rationaliser et de renforcer les activités en vue de la réalisation des objectifs de la Stratégie (perspective axée sur les objectifs). Suivant un cadre axé sur les résultats, le Comité pourrait énoncer à l'intention des Parties et des institutions de la Convention des orientations concrètes permettant d'assurer le suivi des recommandations ciblées, dont la Conférence des Parties serait saisie pour examen.

II. Indicateur de résultats CONS-O-5 des résultats 2.1, 2.2 et 2.3

Nombre de pays parties touchés et d'entités sous-régionales et régionales qui auront finalisé l'élaboration/la révision de leur programme d'action national (PAN)/programme d'action sous-régional (PASR)/programme d'action régional (PAR) aligné sur la Stratégie, compte tenu des informations biophysiques et socioéconomiques, des plans et politiques nationaux et de l'incorporation de ces plans dans les cadres d'investissement.

(Voir CONS-O-5 dans la décision 13/COP.9, annexe III.)

A. Analyse au plan mondial

1. Nombre de pays parties qui ont finalisé l'élaboration/la révision de leur PAN aligné sur la Stratégie, compte tenu des informations biophysiques et socioéconomiques, des plans et politiques nationaux et de l'incorporation de ces plans dans les cadres d'investissement

4. Un pays sur les 89 pays parties touchés ayant soumis un rapport a aligné son PAN au cours de la période considérée et un autre a élaboré et aligné son PAN après l'adoption de la Stratégie. Cela représente 2,2 % des pays parties touchés ayant soumis un rapport. Pour huit de ces derniers, l'état d'avancement de l'alignement est incertain (voir sous-sections II.B.1.a, II.B.1.b et II.B.1.e ci-dessous); quatre ont indiqué avoir aligné leur PAN en 2010,

¹ Voir décision 3/COP.8 dans le document ICCD/COP(8)/16/Add.1.

² Y compris les organisations d'intégration économique régionale créées par les pays développés (telles que l'Union européenne dans le présent processus d'établissement de rapports et d'examen).

donc en dehors de la période considérée. Force est de constater que, même si ces incertitudes peuvent être levées, très peu de pays parties touchés ont aligné leur PAN sur la Stratégie.

5. Sur 89 pays parties touchés, 54 ont mis en place des PAN non alignés et 19 n'ont pas encore adopté de PAN, ce qui signifie que plus de 20 % des pays parties touchés ayant soumis un rapport sont dépourvus de PAN. Deux pays n'ont pas répondu aux questions portant sur leur PAN.

6. L'Afrique est la région où l'on trouve le nombre le plus élevé de pays disposant d'un PAN, alors que les régions de la Méditerranée septentrionale et de l'Europe centrale et orientale comptent plus de pays dépourvus d'un PAN que de pays qui s'en sont dotés.

Tableau 1
Situation en matière d'alignement des PAN (au niveau mondial)

Region	NAP adopted or aligned in the reporting period (2008-2009)		NAP not adopted	Status of NAP alignment unclear or outside the reporting period	Planned time to have an aligned NAP		
	NAP adopted but not aligned				2010-2011	2012-2013	2014-2015
Africa	0	21	4	4	13	10	1
Asia	0	18	3	6	9	8	1
LAC	1	11	4	1	8	5	1
NMED	0	2	3	0	1	3	0
CEE	1	2	5	1	2	5	0
Global (total)	2	54	19	12	33	31	3

2. Contribution nationale à la réalisation de l'objectif

D'ici à 2014, 80 % au moins des pays parties touchés et des entités sous-régionales ou régionales auront formulé/révisé un PAN/PASR/PAR aligné sur la Stratégie.

(Voir décision 13/COP.9, annexe III, indicateur de résultats CONS-O-5, objectif.)

7. Étant donné que six pays seulement disposent actuellement d'un PAN aligné (fin 2010), il est clair que l'objectif est très loin d'être atteint. Compte tenu du nombre de pays ayant fourni des informations au cours du présent cycle de présentation de rapports, l'objectif serait atteint si 72 pays alignaient leur PAN d'ici à 2014. Il faudrait donc que 66 pays s'y attendent dans les trois à quatre ans à venir. Au total, 64 pays ont indiqué qu'ils prévoyaient de le faire d'ici à la fin de 2013 et trois autres au cours de la période 2014-2015. Cela signifie que, pour atteindre cet objectif, tous les pays devront concrétiser leurs intentions. Il va sans dire que ce sera un grand défi pour les pays parties touchés, ainsi que pour les institutions de la Convention qui sont censées leur apporter une aide en la matière.

3. Évaluation qualitative

Avez-vous bénéficié d'une aide externe lors de la formulation et de l'alignement du PAN? Dans l'affirmative, des institutions vous ont-elles accordé une assistance (secrétariat, Mécanisme mondial, FEM, institutions bilatérales ou multilatérales telles que des organismes des Nations Unies, des organisations intergouvernementales, des institutions internationales de financement, etc.)? De quel type d'assistance avez-vous bénéficié en l'occurrence (appui technique, soutien financier, renforcement des capacités)?

(Voir ICCD/CRIC(9)/INF.2, sect. II.C.5, modèle pour CONS-O-5.)

8. Si l'on ne tient pas compte des huit Parties pour lesquelles l'état d'avancement de l'alignement du PAN est incertain, deux pays seulement ont élaboré ou aligné leur PAN pendant la période considérée. De nombreux pays (73) ont toutefois répondu à ces questions. À cela, il y a deux explications: soit ces pays n'ont pas encore achevé l'élaboration ou l'alignement de leur PAN mais ont néanmoins souhaité indiquer déjà l'aide dont ils bénéficiaient, soit ils ont communiqué des informations sur l'aide reçue pour l'élaboration de leur PAN avant ou après la période considérée. Étant donné l'impossibilité de trancher entre ces deux explications et vu que l'analyse des informations reçues a donné des résultats intéressants, l'évaluation présentée ici fait abstraction de cette ambiguïté.

9. Parmi les Parties ayant répondu à cette question, 60 % ont indiqué qu'elles avaient bénéficié d'une aide pour l'élaboration et/ou l'alignement de leur PAN et 40 % que ce n'était pas le cas. L'Europe centrale et orientale a été la région la moins aidée, l'Afrique celle qui l'a été le plus.

10. Le nombre d'institutions mentionnées comme ayant dispensé une aide varie considérablement. Au niveau mondial, trois types d'institutions sont mentionnés dans des proportions équivalentes: le secrétariat, le Mécanisme mondial et les institutions multilatérales. La moitié des pays ayant bénéficié d'une assistance ont reçu de l'aide d'un ou de plusieurs de ces trois types d'entités. Le FEM a été mentionné par un tiers des pays bénéficiaires et l'assistance bilatérale par seulement neuf pays. Le secrétariat et le FEM sont les entités les plus actives s'agissant de fournir une assistance aux pays pour l'élaboration et/ou l'alignement de leur PAN.

11. Certains détails sur la répartition géographique de l'assistance sont particulièrement intéressants: le secrétariat de la Convention, le FEM et d'autres institutions multilatérales ont apporté une aide aux quatre régions concernées et le Mécanisme mondial à trois régions, tandis que deux régions seulement ont bénéficié d'une assistance bilatérale.

12. L'aide financière est manifestement la forme d'appui la plus répandue (71 %). Neuf pays (soit 22 %) ont indiqué avoir bénéficié d'un appui technique et seulement trois (7 %) d'un renforcement des capacités.

Tableau 2

Appui accordé pour l'élaboration ou l'alignement des PAN (au niveau mondial)

<i>Region</i>	<i>NAP formulation and/or alignment supported</i>		<i>Support by institutions</i>					<i>Type of support</i>		
	<i>Yes</i>	<i>No</i>	<i>secretariat</i>	<i>GM</i>	<i>GEF</i>	<i>Bilateral</i>	<i>Multilateral</i>	<i>Technical</i>	<i>Financial</i>	<i>CB</i>
Africa	16	9	6	9	6	6	10	4	10	1
Asia	15	9	7	5	3	0	6	3	10	0
LAC	10	7	8	9	3	3	4	2	6	2
NMED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CEE	3	4	2	0	1	0	2	0	3	0
Global (total)	44	29	23	23	13	9	22	9	29	3

Figure 1
Appui accordé par des institutions pour l'élaboration ou l'alignement des PAN (au niveau mondial)

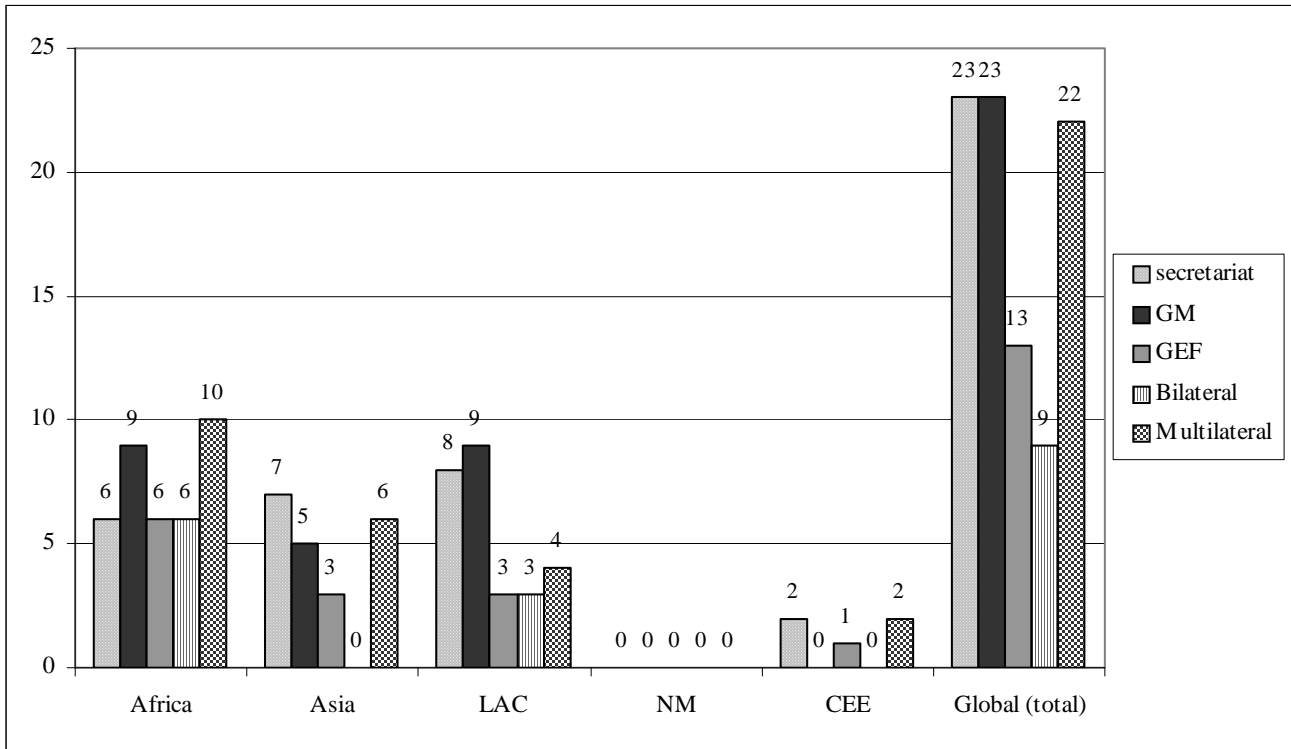
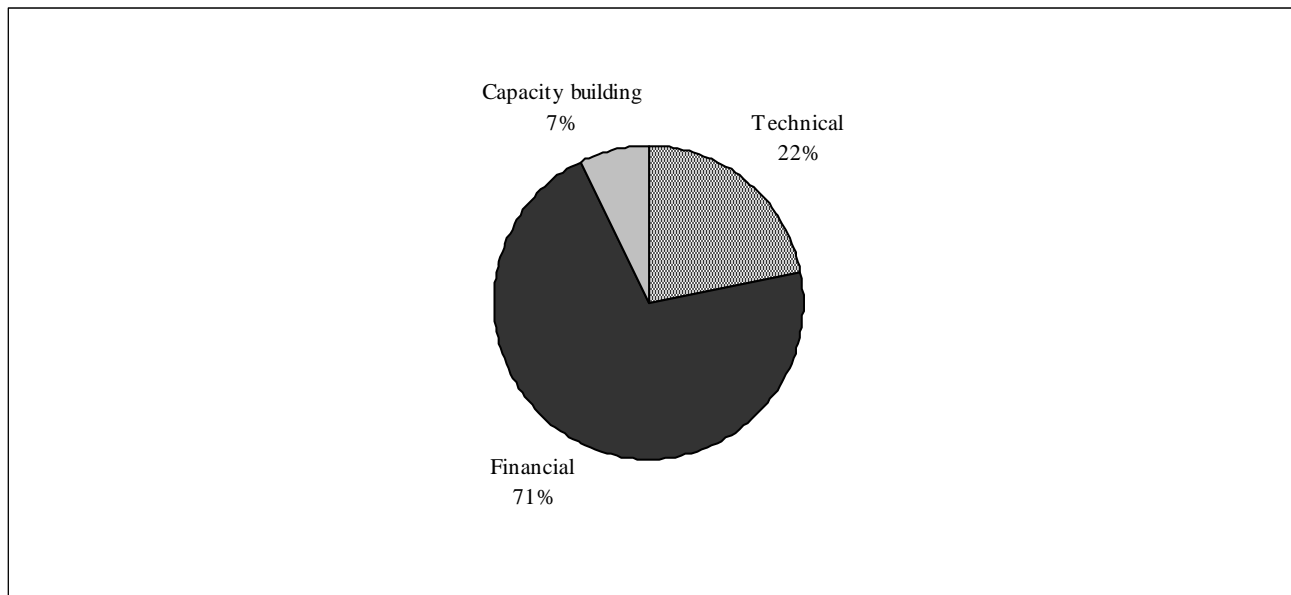


Figure 2
Type d'appui accordé pour l'élaboration ou l'alignement des PAN (au niveau mondial)



B. Pays parties touchés (analyse aux plans sous-régional et régional)

1. Nombre de pays ayant finalisé l'élaboration/la révision de leur PAN alignés sur la Stratégie, compte tenu des informations biophysiques et socioéconomiques, des plans et politiques nationaux et de l'incorporation de ces plans dans les cadres d'investissement

a) Afrique

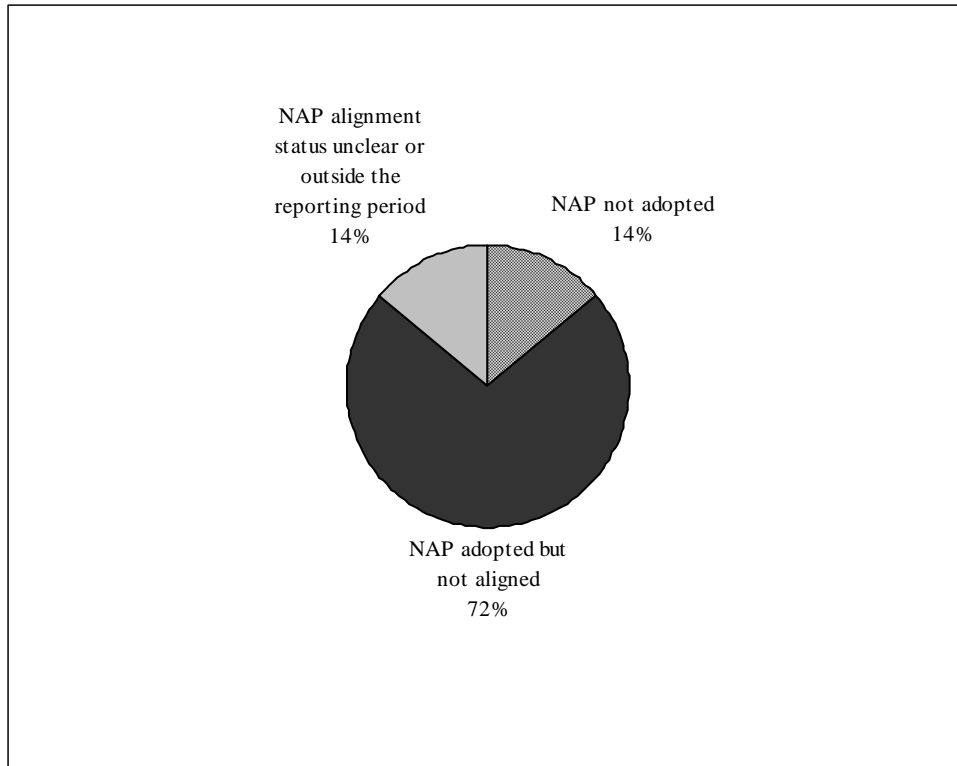
13. En Afrique, quatre des 29 pays ayant répondu à cette question n'ont pas encore adopté de PAN (deux en Afrique occidentale, un en Afrique centrale et un en Afrique australe). En tout, 21 pays ont indiqué s'être dotés d'un PAN, sans qu'il soit aligné sur la Stratégie. Quatre pays qui ont répondu positivement à la question de savoir s'ils avaient procédé à l'alignement ont communiqué des informations complémentaires contradictoires sur le processus d'alignement³. Étant donné que pour deux au moins de ces quatre pays les dates d'alignement (même en excluant une erreur éventuelle) se situent en dehors de la période considérée (2008-2009), et que pour au moins un d'entre eux la date de l'alignement est inconnue, ces pays apparaissent dans la colonne intitulée «alignement incertain ou survenu en dehors de la période à l'examen» (Status of alignment unclear or outside the reporting period) aux fins des présentes statistiques.

Tableau 3
Situation en matière d'alignement des PAN (Afrique)

Subregion	NAP adopted or aligned in the reporting period (2008-2009)		NAP adopted but not aligned	NAP not adopted	Status of NAP alignment unclear or outside the reporting period	Planned time to have an aligned NAP		
						2010-2011	2012-2013	2014-2015
Central Africa	0	3	1	2	3	1	0	
Eastern Africa	0	3	0	1	2	1	0	
Northern Africa	0	3	0	0	3	0	0	
Southern Africa	0	5	1	0	2	2	1	
Western Africa	0	7	2	1	3	6	0	
Africa (total)	0	21	4	4	13	10	1	

³ Un pays partie a déclaré qu'il avait procédé à l'alignement en 2005 (donc, avant l'adoption de la Stratégie); un autre a indiqué qu'il avait aligné son PAN mais sans préciser la date et en déclarant ultérieurement qu'il envisageait de le faire au cours de la période 2010-2011; un autre a mentionné qu'il avait aligné son PAN en 2010 mais également qu'il prévoyait de le faire au cours de la période 2010-2011; un autre encore a signalé qu'il avait procédé à l'alignement de son PAN en novembre 2010.

Figure 3
Situation en matière d’alignement des PAN (Afrique)



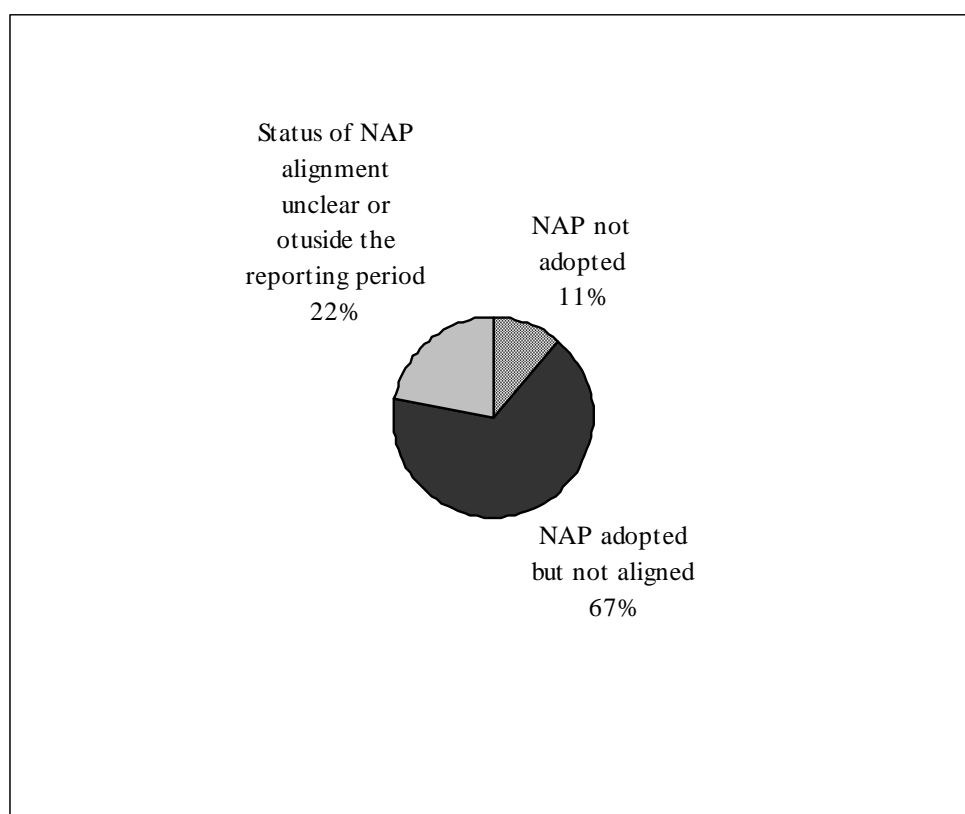
b) *Asie*

14. Tous les pays parties touchés d’Asie ayant présenté un rapport, sauf trois (un dans le Pacifique, un en Asie du Sud et un en Asie du Sud-Est), se sont dotés d’un PAN. Dix-huit pays ont précisé que ce dernier n’était pas aligné sur la Stratégie. Deux pays parties (l’un en Asie de l’Est, l’autre en Asie du Sud-Est) ont indiqué qu’ils avaient procédé à l’alignement de leur PAN en 2010, c’est-à-dire en dehors de la période considérée. Pour un autre groupe de quatre pays ayant répondu positivement à la question sur l’alignement de leur PAN, la situation est incertaine: l’un d’entre eux a indiqué que l’alignement de son PAN avait eu lieu en 1998, donc avant l’adoption de la Stratégie, mais qu’il prévoyait néanmoins d’y procéder au cours de la période 2010-2011, un autre a signalé qu’il avait aligné son PAN en 2003 (avant l’adoption de la Stratégie), et les deux autres ont omis de préciser la date de l’alignement tout en indiquant qu’ils entendaient y procéder au cours de la période 2010-2011. Aux fins des présentes statistiques, ces six pays apparaîtront dans la colonne intitulée «alignement incertain ou survenu en dehors de la période à l’examen».

Tableau 4
Situation en matière d'alignement des PAN (Asie)

Subregion	NAP adopted or aligned in the reporting period (2008-2009)	NAP adopted but not aligned	NAP not adopted	Status of NAP alignment unclear or outside the reporting period	Planned time to have an aligned NAP		
					2010-2011	2012-2013	2014-2015
Central Asia	0	4	0	1	1	3	0
East Asia	0	1	0	1	1	0	0
Pacific	0	1	1	1	1	1	0
South Asia	0	3	1	0	2	1	0
South-East Asia	0	3	1	1	2	0	0
West Asia	0	6	0	2	2	3	1
Asia (total)	0	18	3	6	9	8	1

Figure 4
Situation en matière d'alignement des PAN (Asie)



c) *Amérique latine et Caraïbes*

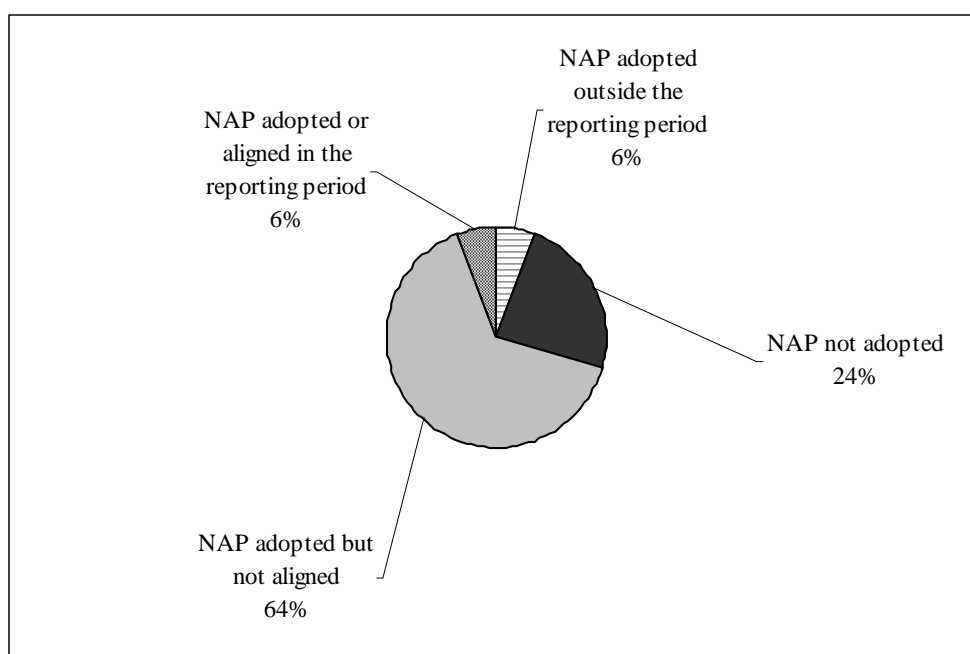
15. Ainsi qu'il ressort des données issues des rapports provenant d'Amérique latine et des Caraïbes, 11 des 17 pays de cette région mettent en œuvre un PAN qui n'est pas aligné sur la Stratégie, tandis que quatre autres n'ont pas encore élaboré le leur (trois dans les Caraïbes et un dans le cône Sud). Un pays (Cuba) a indiqué avoir aligné son PAN sur la

Stratégie pendant la période considérée (2008) et un autre a élaboré et aligné son PAN après l'adoption de la Stratégie en 2008, mais en dehors de la période considérée (2010).

Tableau 5
Situation en matière d'alignement des PAN (Amérique latine et Caraïbes)

Subregion	NAP adopted or aligned in the reporting period	NAP adopted but not aligned	NAP not adopted	NAP adopted outside the reporting period	Planned time to have an aligned NAP			
					2010-2011	2012-2013	2014-2015	2016-2017
Andean	0	3	0	0	1	0	1	0
Caribbean	1	2	3	1	4	1	0	1
Mesoamerica	0	4	0	0	2	2	0	0
South Cone	0	2	1	0	1	2	0	0
LAC (total)	1	11	4	1	8	5	1	1

Figure 5
Situation en matière d'alignement des PAN (Amérique latine et Caraïbes)



16. Il a été demandé aux pays qui avaient aligné leur PAN sur la Stratégie pendant la période considérée d'en présenter les caractéristiques. Cuba a répondu que son PAN aligné comprenait des informations biophysiques et socioéconomiques de référence, des renseignements sur les facteurs déterminants de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse et sur les obstacles à la gestion durable des terres, ainsi que des recommandations visant à lever ces obstacles. Il a indiqué qu'il n'avait inclus son PAN aligné dans des cadres d'investissement intégrés, mais qu'il était en passe d'être intégré dans la planification nationale du développement et dans les plans et politiques d'investissement et par secteur. Par ailleurs, le PAN aligné n'est pas intégré dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et Cuba n'a pas appliqué les principes directeurs énoncés dans le document ICCD/COP(9)/2/Add.1 (ci-après dénommés «les principes directeurs»).

d) *Méditerranée septentrionale*

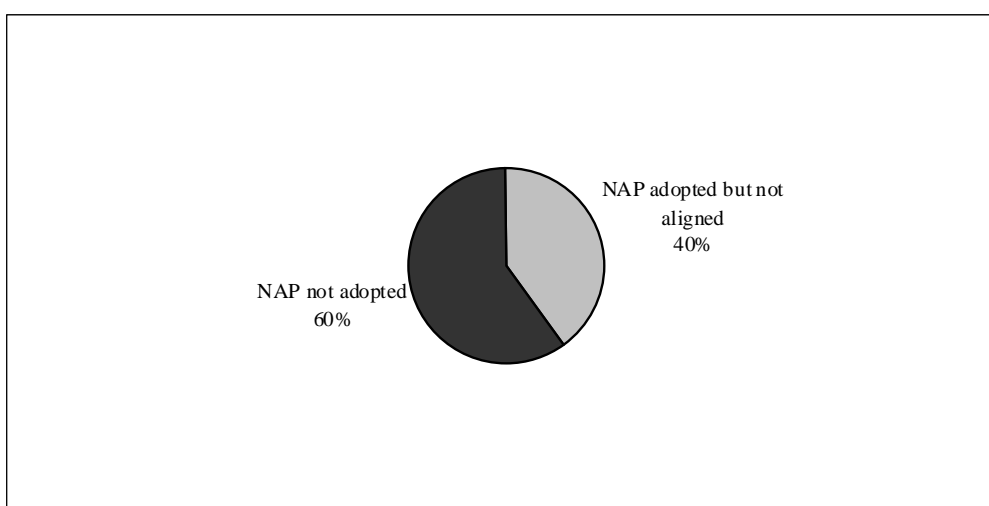
17. Deux pays de Méditerranée septentrionale ont adopté leur PAN avant l'introduction de la Stratégie, mais ne l'ont pas aligné sur celle-ci. Trois pays n'ont pas encore adopté un PAN.

Tableau 6

Situation en matière d'alignement des PAN (Méditerranée septentrionale)

	NAP adopted and aligned in the reporting period (2008-2009)	NAP adopted but not aligned	NAP not adopted	Planned time to have an aligned NAP		
				2010-2011	2012-2013	2014-2015
NMED (total)	0	2	3	1	3	0

Figure 6

Situation en matière d'alignement des PAN (Méditerranée septentrionale)e) *Europe centrale et orientale*

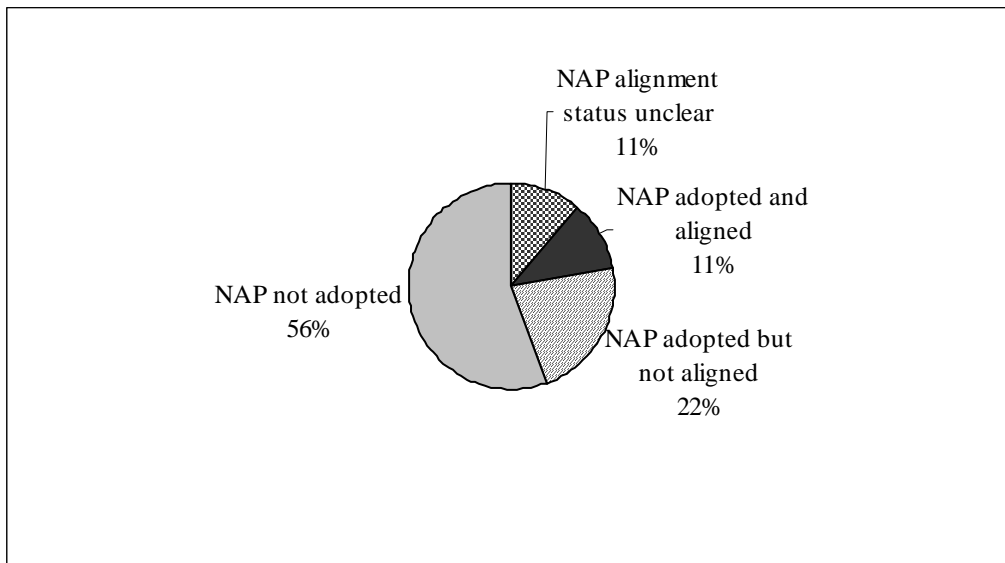
18. Trois pays d'Europe centrale et orientale ayant présenté des rapports se sont dotés d'un PAN avant l'adoption de la Stratégie. Cinq pays en sont dépourvus. Un pays (Bulgarie) a élaboré un PAN après l'adoption de la Stratégie (2008) et l'a aligné en conséquence. Un pays a indiqué qu'il avait aligné son PAN tout en précisant ultérieurement qu'il envisageait de le faire au cours de la période 2010-2011; il est donc pris en compte dans la colonne «alignement du PAN incertain» (NAP alignment status unclear).

Tableau 7

Situation en matière d'alignement des PAN (Europe centrale et orientale)

	NAP adopted or aligned in the reporting period (2008-2009)	NAP adopted but not aligned	NAP not adopted	NAP alignment status unclear	Planned time to have an aligned NAP		
					2010-2011	2012-2013	2014-2015
CEE (total)	1	2	5	1	2	5	0

Figure 7
Situation en matière d'alignement des PAN (Europe centrale et orientale)



19. En Bulgarie, le PAN est étayé par des informations biophysiques et socioéconomiques. Il prévoit une évaluation des facteurs déterminants de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse qui font obstacle à une gestion durable des terres et contient des recommandations visant à y remédier. Il a été inclus dans un cadre d'investissement intégré et pris en considération dans la planification nationale du développement et dans les plans et politiques d'investissement et par secteur correspondants. Le PAN a été intégré dans le DSRP du pays. La Bulgarie s'est référée aux principes directeurs en élaborant son PAN aligné.

2. Contribution nationale à la réalisation de l'objectif

D'ici à 2014, 80 % au moins des pays parties touchés et des entités sous-régionales ou régionales auront formulé/révisé un PAN/PASR/PAR aligné sur la Stratégie.

(Voir décision 13/COP.9, annexe III, indicateur de résultats CONS-O-5, objectif.)

a) Afrique

20. En Afrique, en écartant les informations imprécises sur l'état de l'alignement des PAN, on compte (fin 2010) un seul pays pourvu d'un PAN aligné, soit 3 % des pays ayant établi un rapport. Si l'on considère que la barre à atteindre correspond à 80 % du total (24 pays), cela signifie que 23 pays (77 %) devraient encore se doter d'un PAN aligné d'ici à 2014. L'objectif ne sera atteint que si tous les pays ayant signifié leur intention de le faire y parviennent réellement. Toutefois, au vu des chiffres actuels, le défi est de taille.

b) Asie

21. Si l'on exclut les pays asiatiques qui n'ont pas indiqué clairement si leur PAN était aligné, on compte deux pays seulement avec un PAN aligné, soit 7 % des pays ayant établi un rapport. Pour atteindre l'objectif de 80 % de l'ensemble des pays concernés (23), il faudrait que 21 pays (73 %) disposent d'un PAN aligné d'ici à 2014. En tout, 18 pays ont

indiqué que c'était leur intention. Or même si tous ces pays s'exécutent, l'objectif ne sera pas atteint.

c) *Amérique latine et Caraïbes*

22. Selon les données communiquées par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, la région atteindrait l'objectif d'ici à 2014 si tous les projets étaient menés à terme. Actuellement, deux pays seulement ont un PAN aligné alors que, pour atteindre l'objectif, il faudrait en compter 14 d'ici à 2014. Ce chiffre correspond exactement au nombre de ceux ayant indiqué qu'ils entendaient procéder ainsi. Comme dans le cas de l'Afrique, atteindre cet objectif constitue un défi majeur.

d) *Méditerranée septentrionale*

23. Un pays de Méditerranée septentrionale n'a pas donné d'informations sur ses projets d'alignement de son PAN. Quatre autres pays devraient, s'ils mènent à bien leurs projets, disposer d'un PAN aligné d'ici à 2014, ce qui signifie que l'objectif de 80 % serait atteint.

e) *Europe centrale et orientale*

24. Sept pays d'Europe centrale et orientale ont indiqué qu'ils avaient l'intention d'avoir un PAN aligné d'ici à 2014. Étant donné qu'un pays a déjà un PAN aligné, l'objectif serait ainsi atteint.

3. Évaluation qualitative

Avez-vous bénéficié d'une aide externe lors de la formulation et de l'alignement du PAN? Dans l'affirmative, des institutions vous ont-elles accordé une assistance (secrétariat, Mécanisme mondial, FEM, institutions bilatérales ou multilatérales telles que des organismes des Nations Unies, des organisations intergouvernementales, des institutions internationales de financement, etc.)? De quel type d'assistance avez-vous bénéficié en l'occurrence (appui technique, soutien financier ou renforcement des capacités)?

(Voir ICCD/CRIC(9)/INF.2, sect. II.C.5, modèle pour CONS-O-5.)

a) *Afrique*

25. En Afrique, 16 pays ont bénéficié d'une aide externe pour l'élaboration et/ou l'alignement de leur PAN. En tout, neuf pays ont indiqué n'avoir reçu aucune aide.

26. Les institutions multilatérales et le Mécanisme mondial sont les entités ayant apporté une aide – essentiellement d'ordre financier – qui sont les plus fréquemment mentionnées. À cet égard, il faut noter que, selon les informations fournies, un soutien concerté aux pays parties aurait pu être apporté dans le cadre d'une stratégie commune des institutions multilatérales, même si les données soumises ne permettent pas d'analyser plus avant ces renseignements.

Tableau 8
Appui accordé pour l'élaboration ou l'alignement des PAN (Afrique)

Subregion	NAP formulation and/or alignment supported		Support by institutions					Type of support		
	Yes	No	secretariat	GM	GEF	Bilateral	Multilateral	Technical	Financial	CB
Central Africa	4	2	2	3	3	0	4	1	3	0
Eastern Africa	2	1	1	0	0	2	0	0	2	0
Northern Africa	2	0	0	0	0	1	1	1	1	0
Southern Africa	4	2	1	3	3	1	2	1	2	0
Western Africa	4	4	2	3	0	2	3	1	2	1
Africa (total)	16	9	6	9	6	6	10	4	10	1

Figure 8
Appui accordé par des institutions pour l'élaboration ou l'alignement des PAN (Afrique)

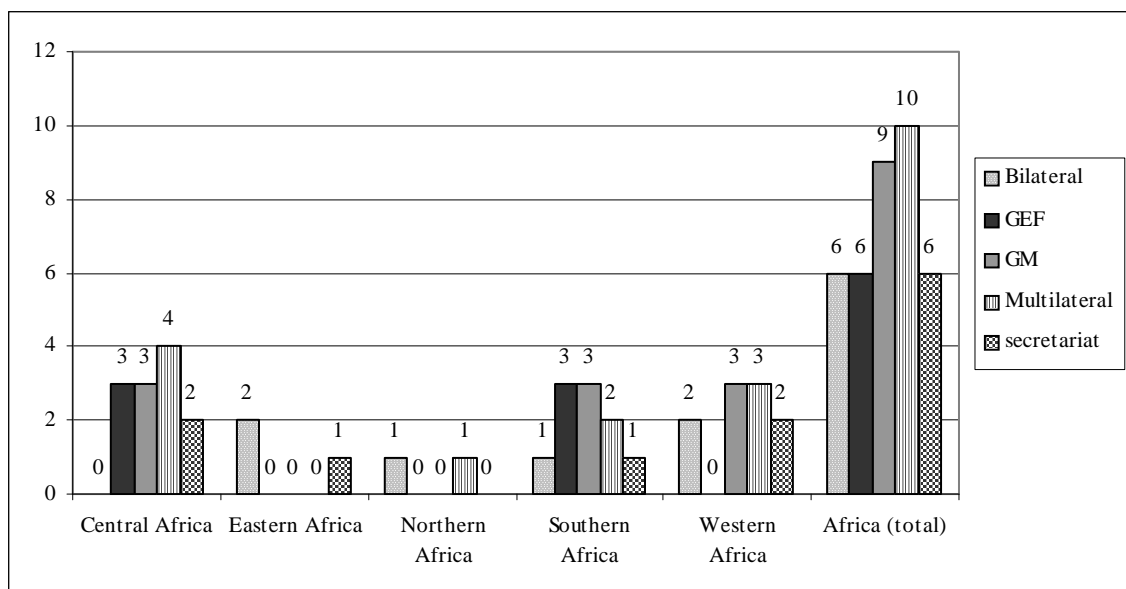
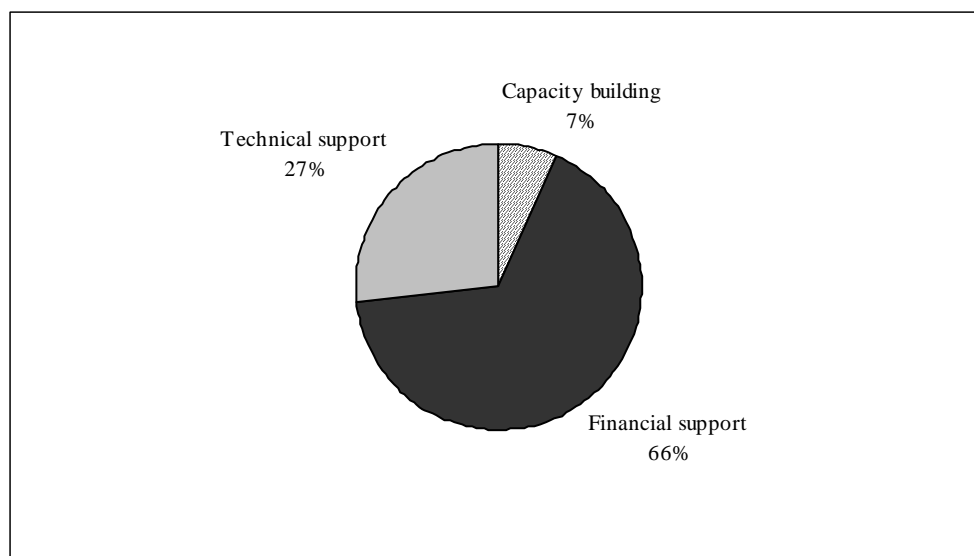


Figure 9
Type d'appui accordé pour l'élaboration ou l'alignement des PAN (Afrique)



b) *Asie*

27. Plus de la moitié des pays parties d'Asie ont indiqué avoir bénéficié d'une aide externe pour élaborer leur PAN ou l'aligner sur la Stratégie et un tiers n'en ont pas fait état.

28. Ce sont le secrétariat de la Convention et les institutions multilatérales qui ont été les plus actives dans la fourniture d'une aide, essentiellement d'ordre financier.

Tableau 9

Appui accordé pour l'élaboration ou l'alignement des PAN (Asie)

Subregion	NAP formulation and/or alignment supported		Support by institutions					Type of support		
	Yes	No	secretariat	GM	GEF	Bilateral	Multilateral	Technical	Financial	CB
Central Asia	3	1	2	0	1	0	1	0	2	0
East Asia	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0
Pacific	3	0	2	0	1	0	1	0	3	0
South Asia	3	1	2	2	1	0	0	0	3	0
South-East Asia	2	2	1	2	0	0	1	0	1	0
West Asia	3	4	0	1	0	0	2	2	1	0
Asia (total)	15	9	7	5	3	0	6	3	10	0

Figure 10
Appui accordé par des institutions pour l'élaboration ou l'alignement des PAN (Asie)

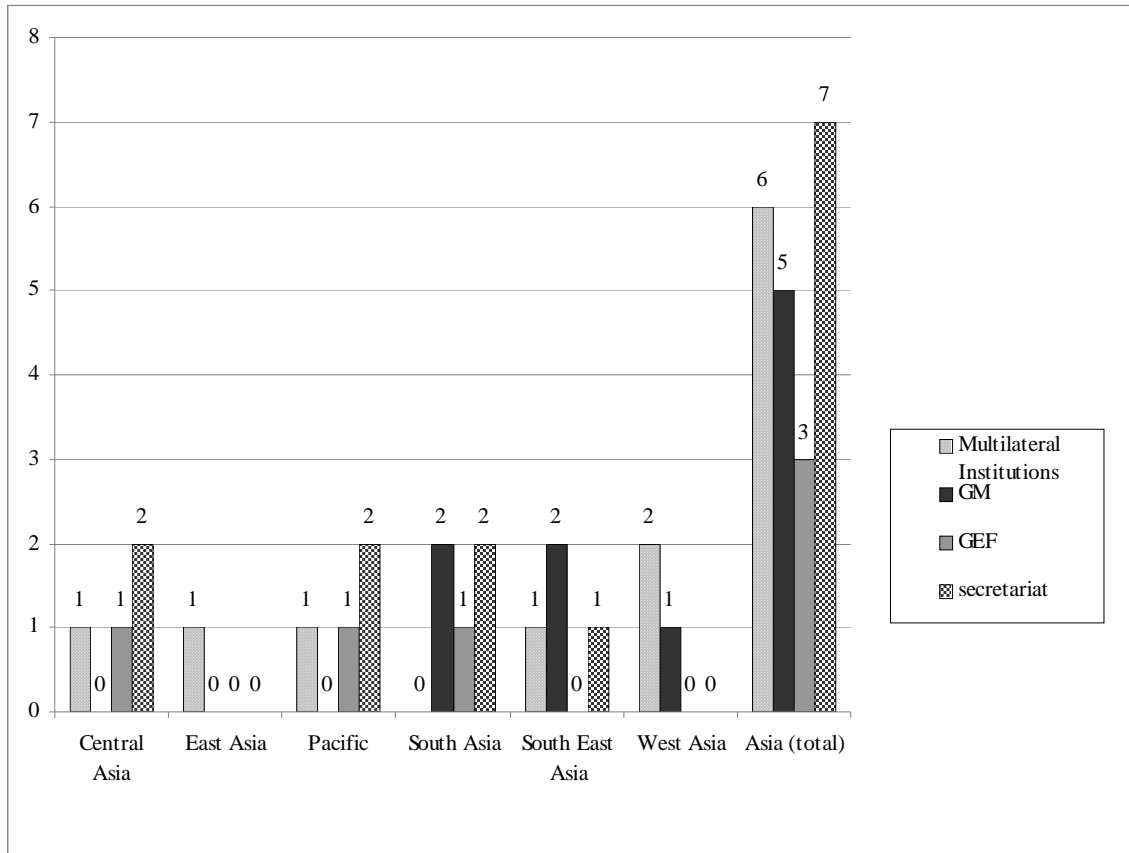
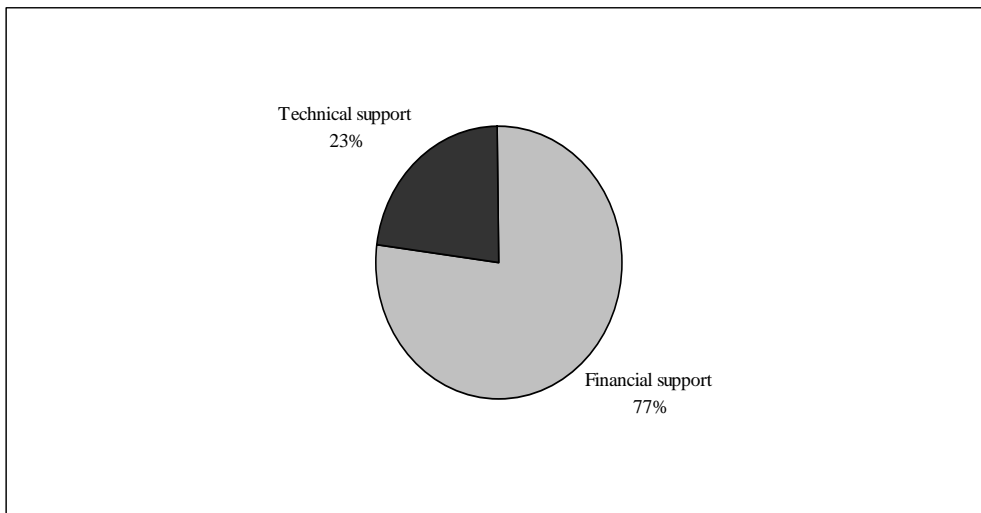


Figure 11
Type d'appui accordé pour l'élaboration ou l'alignement des PAN (Asie)



c) Amérique latine et Caraïbes

29. Dix pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont indiqué avoir bénéficié d'une aide pour l'élaboration et/ou l'alignement de leur PAN et sept ont déclaré ne pas en avoir bénéficié.

30. Ce sont le secrétariat et le Mécanisme mondial qui ont apporté la majeure partie de cette aide, essentiellement sous la forme d'un concours financier.

Tableau 10

Appui accordé pour l'élaboration ou l'alignement des PAN (Amérique latine et Caraïbes)

Subregion	NAP formulation and/or alignment supported		Support by institutions					Type of support		
	Yes	No	secretariat	GM	GEF	Bilateral	Multilateral	Technical	Financial	CB
Andean	2	1	2	1	1	1	1	1	0	1
Caribbean	4	3	3	4	2	1	2	0	3	1
Mesoamerica	3	1	2	3	0	1	1	0	3	0
South Cone	1	2	1	1	0	0	0	1	0	0
LAC (total)	10	7	8	9	3	3	4	2	6	2

Figure 12

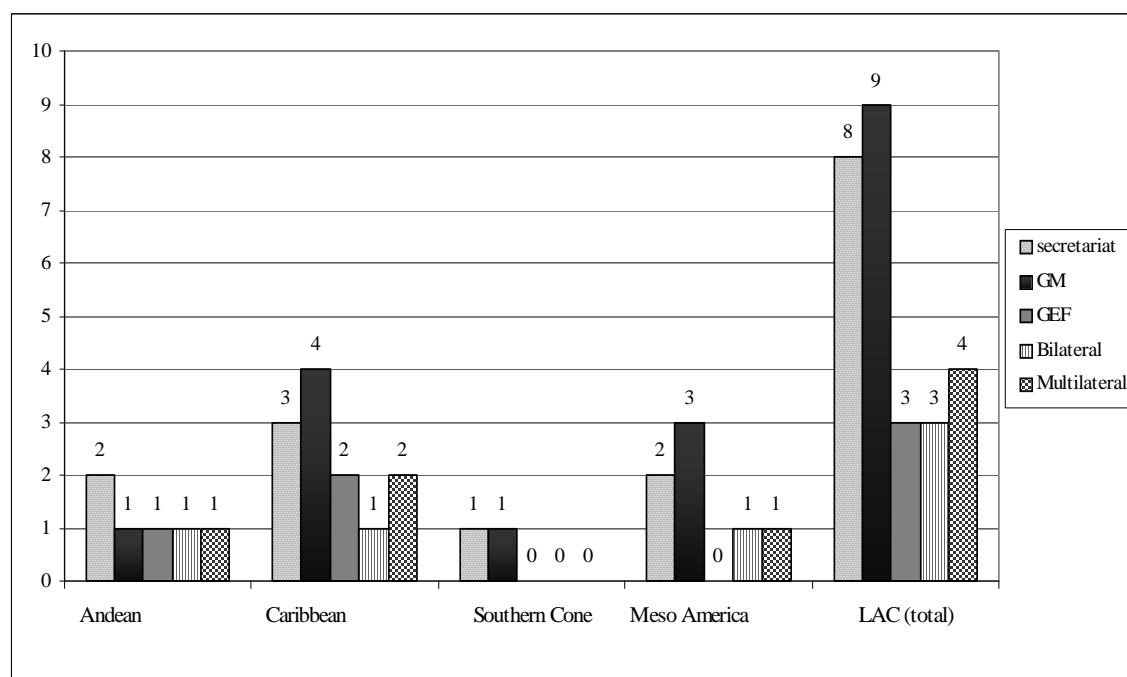
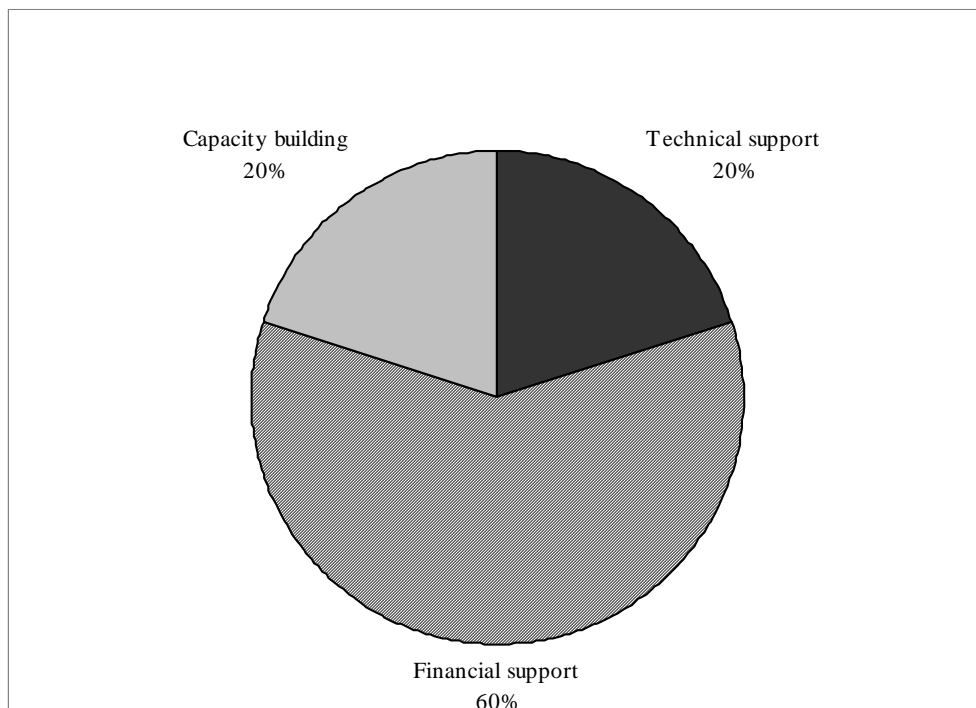
Appui accordé par des institutions pour l'élaboration ou l'alignement des PAN (Amérique latine et Caraïbes)

Figure 13
Type d'appui accordé pour l'élaboration ou l'alignement des PAN (Amérique latine et Caraïbes)



d) *Méditerranée septentrionale*

31. Aucun des pays de cette région n'a indiqué avoir bénéficié d'une aide externe pour l'élaboration et/ou l'alignement du PAN, ce qui peut signifier que les activités visées ont été financées par leurs propres ressources.

e) *Europe centrale et orientale*

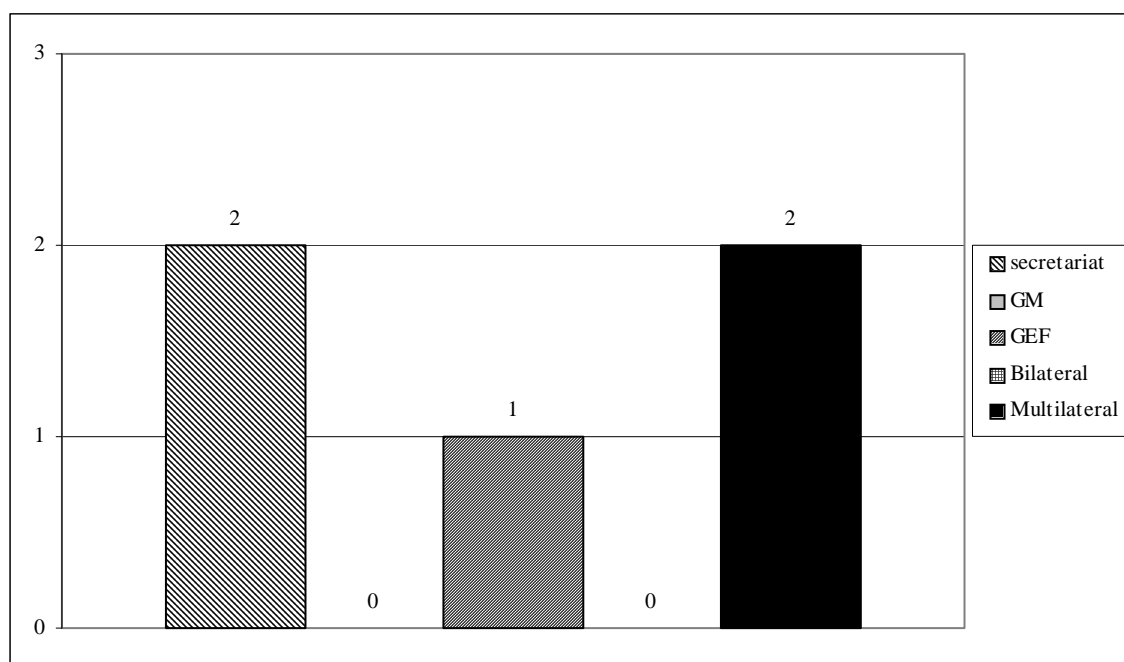
32. L'Europe centrale et orientale est la seule région où les pays n'ayant reçu aucune aide sont plus nombreux que ceux qui ont bénéficié d'un appui. Celui-ci, d'ordre financier uniquement, a été accordé essentiellement par le secrétariat et des organisations multilatérales.

Tableau 11

Appui accordé pour l'élaboration ou l'alignement des PAN (Europe centrale et orientale)

	<i>NAP formulation and/or alignment supported</i>		<i>Support by institutions</i>					<i>Type of support</i>		
	<i>Yes</i>	<i>No</i>	<i>secretariat</i>	<i>GM</i>	<i>GEF</i>	<i>Bilateral</i>	<i>Multilateral</i>	<i>Technical</i>	<i>Financial</i>	<i>CB</i>
CEE (total)	3	4	2	0	1	0	2	0	3	0

Figure 14
Appui accordé par des institutions pour l'élaboration ou l'alignement des PAN
(Europe centrale et orientale)



III. Indicateur de résultats CONS-O-6 du résultat 2.4

Nombre d'accords de partenariat conclus dans le cadre de la Convention entre des pays développés parties/des organismes des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales et les pays parties touchés.

(Voir CONS-O-6 dans la décision 13/COP.9, annexe III.)

33. Il a été demandé uniquement aux pays développés parties, aux organismes des Nations Unies et aux organisations intergouvernementales, dont le FEM, de communiquer des informations sur cet indicateur de résultats. Vu qu'aucun organisme des Nations Unies ou organisation intergouvernementale, à l'exception du FEM, n'a présenté un rapport au cours du présent processus d'établissement de rapports et d'examen, et que le FEM n'a pas répondu aux questions relatives à cet indicateur de résultats⁴, l'analyse au plan mondial de l'indicateur considéré est fondée sur les réponses fournies par les pays développés parties.

⁴ À la suite d'un échange entre les secrétariats du FEM et de la Convention, le FEM a annoncé qu'en raison de difficultés liées à la collecte interne et à la disponibilité des données, il ne serait pas en mesure de communiquer des informations pour tous les indicateurs de résultats. Des renseignements sur les problèmes de disponibilité des données rencontrés par le FEM seront intégrés au processus itératif en vue de communiquer des informations pertinentes au Comité lors des prochains cycles d'établissement de rapports.

Analyse au plan mondial

1. Nombre d'accords de partenariat conclus entre les pays développés parties et les pays parties touchés

34. Au total, 25 % des pays développés parties n'ont pas répondu à ces questions et cinq pays ont indiqué qu'ils n'avaient pas conclu d'accords de partenariat. Les chiffres sont donc calculés à partir des réponses apportées par quatre pays développés parties (Allemagne, Australie, Union européenne et Suisse).

35. Très peu de Parties ayant signalé l'existence d'accords de partenariat, le nombre d'accords dont il est fait état reste faible (20 en tout en 2008 et 2009). Les accords relatifs à des cadres d'investissement intégrés s'inscrivant dans des stratégies de financement intégrées autres que la Stratégie de financement intégrée (SFI) conçue par le Mécanisme mondial sont les plus fréquents (60 % du total des accords). Ceux qui ont été conclus dans le cadre de la SFI représentent 5 % du total.

Tableau 12

Nombre d'accords de partenariat conclus entre pays développés parties et pays parties touchés

	<i>Partnership agreement relating to integrated investment frameworks established within the IFS devised by the GM</i>		<i>Partnership agreement relating to integrated investment frameworks established within other integrated financing strategies</i>		<i>Partnership agreement not relating to integrated investment frameworks</i>	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
DCP (total)	2	1	11	12	7	7

2. Contribution nationale à la réalisation de l'objectif

D'ici à 2014, au moins deux accords de partenariat ressortissant à la Convention seront en vigueur dans chaque pays partie touché.

(Voir décision 13/COP.9, annexe III, indicateur de résultats CONS-O-6, objectif.)

36. L'objectif lié à cet indicateur de résultats s'applique aux pays parties touchés. Cependant, les calculs correspondants ont été effectués à partir des informations communiquées par les pays développés parties, les organismes des Nations Unies et les organisations intergouvernementales. Le taux de réponse de ces entités étant faible, l'évaluation de la réalisation de cet objectif est manifestement très partielle.

37. Les pays développés ont indiqué qu'ils avaient en tout 27 pays partenaires dans le cadre de divers types d'accords de partenariat. Sur ces 27 pays touchés, 20 sont en Asie (les 5 pays d'Asie centrale, 2 en Asie de l'Est, 1 dans le Pacifique, 6 en Asie du Sud, 6 en Asie du Sud-Est) et seulement 3 en Afrique (2 en Afrique du Nord et 1 en Afrique de l'Ouest) et 4 en Amérique latine et dans les Caraïbes (2 dans les Caraïbes, 1 en Méso-Amérique et 1 dans le cône Sud). Les 27 pays mentionnés le sont une seule fois. Un pays développé partie a indiqué avoir conclu un accord de partenariat avec l'Asie.

38. Il a été demandé aux pays développés parties si, au moment de la communication des données, ils envisageaient de conclure un ou plusieurs accords de partenariat avec un ou plusieurs pays parties touchés. Sur 12 pays développés parties, 4 n'ont pas répondu à cette

question, 6 ont répondu qu'ils ne prévoyaient pas de conclure de tels accords et 2 ont répondu qu'ils prévoyaient de le faire pendant la période 2010-2011.

39. Mathématiquement, sachant qu'il y a 168 pays parties touchés, on devrait donc compter au moins 336 accords de partenariat d'ici à 2014. Vu que 27 pays sont actuellement concernés, l'objectif est réalisé à hauteur de 8 %. Deux pays développés parties seulement ayant fait part de leur intention de conclure ce type d'accords à l'avenir, il est désormais évident que l'objectif ne pourra sans doute pas être atteint.

3. Évaluation qualitative

La conclusion des accords de partenariat a-t-elle été facilitée par des institutions ou organismes relevant de la Convention et, dans l'affirmative, par quelle entité (secrétariat, Mécanisme mondial, FEM, autre)?

(Voir ICCD/CRIC(9)/INF.3, sect. II.C.4, modèle pour CONS-O-6.)

40. Sur les 12 pays développés parties ayant soumis un rapport, 8 ont répondu à cette question et 4 ne l'ont pas fait.

41. L'information principale qui peut être tirée des chiffres se rapportant à cette question est que, dans leur grande majorité, les accords de partenariat ont été conclus sans l'appui d'institutions relevant de la Convention. Deux pays ont indiqué avoir été soutenus par le Mécanisme mondial, mais aucun par le secrétariat ou le FEM.

Tableau 13

Appui accordé par des institutions pour la conclusion d'accords de partenariat

<i>Support by institutions</i>			
<i>secretariat</i>	<i>GM</i>	<i>GEF</i>	<i>No support</i>
0	2	0	6

IV. Indicateur de résultats CONS-O-7 du résultat 2.5

Nombre d'initiatives de nature à favoriser les synergies dans la planification et/ou la programmation dans le cadre des trois conventions de Rio, ou nombre de mécanismes de mise en œuvre commune à tous les niveaux

(Voir CONS-O-7 dans la décision 13/COP.9, annexe III.)

A. Analyse au plan mondial

1. Nombre d'initiatives de nature à favoriser les synergies dans la planification et/ou la programmation dans le cadre des trois conventions de Rio, ou de mécanismes de mise en œuvre commune

42. On compte actuellement 116 initiatives synergiques dans 64 pays parties touchés. Dans la plupart des pays, les deux types d'initiatives ont été recensés (planification/programmation commune et mécanismes opérationnels de mise en œuvre commune ou d'interaction dynamique).

43. Si le type d'initiative synergique privilégié varie légèrement d'une région à l'autre, les initiatives communes et les mécanismes opérationnels sont en nombre équivalent au plan mondial (58 dans les deux cas). Au vu des informations communiquées, 12 initiatives concernaient deux des trois conventions de Rio. L'Afrique et l'Asie sont en tête, à égalité, pour le nombre d'initiatives communes, l'Afrique étant clairement la région la plus active s'agissant des mécanismes opérationnels.

44. Dans toutes les régions, les pays qui mettent en œuvre des initiatives synergiques sont plus nombreux que ceux qui ne le font pas, sauf dans le cas des mécanismes opérationnels en Méditerranée septentrionale.

45. En retenant 2009 comme année de référence, on constate que, sur les 64 pays touchés qui ont mis en œuvre une initiative synergique, 16 (soit 25 %) bénéficiaient du soutien de pays développés parties⁵.

Tableau 14

Nombre d'initiatives de nature à favoriser les synergies dans la planification et/ou la programmation dans le cadre des trois conventions de Rio ou nombre de mécanismes de mise en œuvre commune (au niveau mondial)

Region	Joint planning/programming initiatives for Rio conventions			Operational mechanisms for joint implementation or mutual reinforcement		
	Yes	No	Yes, but for only two of the Rio conventions	Yes	No	Yes, but for only two of the Rio conventions
Africa	16	12	2	21	9	0
Asia	17	10	1	13	12	2
LAC	11	4	2	10	2	5
NMED	3	2	0	2	3	0
CEE	6	3	0	5	4	0
Global (total)	53	31	5	51	30	7

46. Les pays parties touchés ont adopté tous les types d'initiatives synergiques dans une mesure sensiblement équivalente, exception faite de la création d'un comité national de coordination pour la mise en œuvre des trois conventions de Rio. Seuls 20 des 64 pays ont indiqué avoir créé un tel comité. Dans un nombre non négligeable de cas (environ un quart pour les initiatives communes et la moitié pour les mécanismes opérationnels), les pays ont fait savoir qu'ils avaient eu recours à d'autres initiatives que celles qui figurent dans le modèle de présentation des rapports.

⁵ Étant donné que les pays parties touchés qui ont participé au présent cycle d'établissement de rapports et d'examen ne correspondent pas exactement à ceux dont il a été fait état comme bénéficiaires de l'aide des pays développés parties, il n'est pas possible de réaliser de véritable analyse comparative.

Tableau 15

Types d'initiatives de nature à favoriser les synergies dans la planification et/ou la programmation dans le cadre des trois conventions de Rio, ou de mécanismes de mise en œuvre commune (au niveau mondial)

<i>Type</i>	<i>Subregion</i>					<i>Global (total)</i>
	<i>Africa</i>	<i>Asia</i>	<i>LAC</i>	<i>NM</i>	<i>CEE</i>	
Joint planning/programming initiatives for the three Rio conventions						
Review of national plans and identification of gaps in synergies	11	11	5	3	5	35
Identification of sectors and policies that could benefit from synergies and cooperation	13	12	10	3	5	43
Review of plans and policies to enhance cooperation	11	12	6	2	5	36
Enhancement of the institutional and scientific capacity of relevant stakeholders as well as of their awareness	16	12	11	2	4	45
Other	7	4	4	0	3	18
Operational mechanisms for joint implementation or mutual reinforcement						
Carry out periodic meetings between focal points and focal point teams	16	11	8	2	3	40
Establishment of a national coordinating committee for implementation of the three Rio conventions	12	5	2	0	1	20
Other	13	7	10	0	1	31

2. Contribution nationale à la réalisation de l'objectif

D'ici à 2014, chaque pays partie touché aura mis en place soit un plan national commun, soit un ou plusieurs mécanismes fonctionnels pour assurer une synergie entre les trois conventions de Rio.

(Voir décision 13/COP.9, annexe III, indicateur de résultats CONS-O-7, objectif.)

Tableau 16

État d'avancement des initiatives de nature à favoriser les synergies – contribution nationale à la réalisation de l'objectif (au niveau national)

Region	Status of synergistic initiatives				
	2008-2009	Planned for 2010-2011	Planned for 2012-2013	No plan	By 2014
Africa	21	1	5	3	27
Asia	19	0	5	4	24
LAC	15	1	1	0	17
NM	3	0	1	1	4
CEE	6	0	2	1	8
Global (total)	64	2	14	9	80

47. La situation au regard de la réalisation de l'objectif selon lequel tous les pays parties touchés doivent avoir mis en place une initiative propice aux synergies d'ici à 2014 est très positive. Près des deux tiers des pays ont indiqué qu'ils avaient déjà lancé au moins une initiative de ce type. Si, en valeur absolue, les chiffres sont plus élevés en Afrique et Asie, en pourcentage, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes est la première pour la proportion de pays ayant lancé des initiatives synergiques (88 %). Dans les autres régions, la situation est également encourageante: l'objectif est réalisé à 70 % en Afrique, à 68 % en Asie, à 60 % en Méditerranée septentrionale et à 80 % en Europe centrale et orientale.

48. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes est aussi la seule dans laquelle tous les pays qui n'avaient pas encore mis en place d'initiative synergique ont indiqué leur intention de le faire d'ici à 2014. Si ces projets sont menés à terme, elle sera l'unique région à avoir atteint l'objectif.

49. Au plan mondial, 90 % des pays parties touchés devraient avoir mis en place une initiative propice aux synergies d'ici à 2014. Bien que cette perspective soit relativement satisfaisante, il n'en demeure pas moins que l'objectif ne sera pas atteint. Cela étant, deux pays développés parties ont indiqué qu'ils entendaient soutenir la mise en place de telles initiatives dans des pays parties touchés.

B. Pays parties touchés (analyse aux plans sous-régional et régional)

1. Nombre d'initiatives de nature à favoriser les synergies dans la planification et /ou la programmation dans le cadre des trois conventions de Rio, ou de mécanismes de mise en œuvre commune

a) Afrique

50. En tout, il a été fait état de 39 initiatives synergiques en Afrique. Seize pays de cette région mettent en œuvre des initiatives communes de planification et de programmation pour les trois conventions de Rio et 12 ne le font pas. Deux pays en Afrique du Nord ont indiqué que ces initiatives ne concernaient que deux des conventions. Dans toutes les sous-régions, on compte au moins une telle initiative et l'Afrique de l'Ouest, avec sept initiatives, se situe clairement en tête. L'Afrique centrale et l'Afrique australe sont des sous-régions dans lesquelles le nombre de pays dépourvus d'initiatives de ce type est supérieur au nombre de pays où elles existent.

51. Les mécanismes opérationnels de mise en œuvre commune ou d'interaction dynamique sont plus répandus que les initiatives de programmation/planification commune (21 contre 16 au plan régional). Là encore, l'Afrique de l'Ouest est en tête. Aucune sous-région n'est dépourvue d'initiative de ce type et c'est seulement en Afrique centrale que le nombre de pays sans dispositif de ce type était supérieur à celui des pays qui en ont adopté.

Tableau 17

Nombre d'initiatives de nature à favoriser les synergies dans la planification et/ou la programmation dans le cadre des trois conventions de Rio ou nombre de mécanismes de mise en œuvre commune (Afrique)

Subregion	Joint planning/programming initiatives for Rio conventions			Operational mechanisms for joint implementation or mutual reinforcement		
	Yes	No	Yes, but for only two of the Rio conventions	Yes	No	Yes, but for only two of the Rio conventions
Central Africa	3	4	0	3	4	0
Eastern Africa	3	1	0	4	0	0
Northern Africa	1	0	2	3	0	0
Southern Africa	2	4	0	3	3	0
Western Africa	7	3	0	8	2	0
Africa (total)	16	12	2	21	9	0

52. Aucun type d'initiative, que ce soit la planification/programmation commune ou les mécanismes opérationnels de mise en œuvre commune ou d'interaction dynamique, ne prédomine. De nombreux pays ont indiqué que leurs initiatives synergiques tenaient compte de la plupart ou de l'ensemble des types d'initiatives concernés. Un nombre non négligeable de Parties a fait état d'autres types d'initiatives que celles qui sont énumérées dans le modèle.

Tableau 18

Types d'initiatives de nature à favoriser les synergies dans la planification et/ou la programmation dans le cadre des trois conventions de Rio, ou de mécanismes de mise en œuvre commune (Afrique)

Type	Subregion					Africa (total)
	Central Africa	Eastern Africa	Northern Africa	Southern Africa	Western Africa	
Joint planning/programming initiatives for three Rio conventions						
Review of national plans and identification of gaps in synergies	3	3	1	1	3	11
Identification of sectors and policies that could benefit from synergies and cooperation	2	2	2	1	6	13
Review of plans and policies to enhance cooperation	2	2	3	1	3	11

<i>Type</i>	<i>Subregion</i>					<i>Africa (total)</i>
	<i>Central Africa</i>	<i>Eastern Africa</i>	<i>Northern Africa</i>	<i>Southern Africa</i>	<i>Western Africa</i>	
Enhancement of the institutional and scientific capacity of relevant stakeholders as well as of their awareness	2	2	3	2	7	16
Other	1	1	1	2	2	7
Operational mechanisms for joint implementation or mutual reinforcement						
Carry out periodic meetings between focal points and focal point teams	2	4	1	2	7	16
Establishment of a national coordinating committee for implementation of the three Rio conventions	2	3	1	2	4	12
Other	2	2	2	2	5	13

b) *Asie*

53. Au total, 33 initiatives synergiques ont été signalées en Asie.

54. Une majorité de pays asiatiques (61 %) a mis en place des initiatives de planification/programmation commune pour toutes les conventions de Rio. Un pays partie a adopté des initiatives de ce type mais uniquement pour deux des conventions de Rio. Les 10 autres pays (36 %) n'ont fait état d'aucune initiative commune.

55. Contrairement à la situation concernant les initiatives communes, un moindre nombre de pays parties (48 %) a fait état d'un mécanisme opérationnel de mise en œuvre commune des conventions de Rio (deux Parties avaient mis en place un tel mécanisme pour deux conventions, et 12 n'en disposaient pas). Une Partie n'a pas répondu à la question. Toutes les sous-régions avaient mis en place au moins une initiative de ce type et il n'y a qu'en Asie du Sud-Est et en Asie occidentale que le nombre de pays ne comptant pas d'initiative de ce type était supérieur à ceux qui en avaient adopté.

Tableau 19

Nombre d'initiatives de nature à favoriser les synergies dans la planification et/ou la programmation dans le cadre des trois conventions de Rio ou nombre de mécanismes de mise en œuvre commune (Asie)

<i>Subregion</i>	<i>Joint planning/programming initiatives for Rio conventions</i>			<i>Operational mechanisms for joint implementation or mutual reinforcement</i>		
	<i>Yes</i>	<i>No</i>	<i>Yes, but for only two of the Rio conventions</i>	<i>Yes</i>	<i>No</i>	<i>Yes, but for only two of the Rio conventions</i>
Central Asia	4	1	0	3	2	0
East Asia	1	1	0	2	0	0
Pacific	4	0	0	4	0	0
South Asia	1	2	1	1	2	1
South-East Asia	3	2	0	0	3	1
West Asia	4	4	0	3	5	0
Asia (total)	17	10	1	13	12	2

56. En ce qui concerne les types d'initiatives, un pays a indiqué avoir mis en place des initiatives communes des cinq types énumérés dans le modèle, quatre pays ont fait état de quatre types différents, six pays ont mentionné au moins trois types, quatre pays ont décrit deux types d'initiative et les deux derniers un seul type. Seuls deux pays disposent des trois types de mécanismes opérationnels et quatre autres pays en comptent deux types. Une majorité n'a fait état que d'un seul type de mécanisme opérationnel.

57. Dans l'ensemble, les pays ont eu recours dans la même mesure à tous les types d'initiatives communes. Toutefois, parmi les mécanismes opérationnels, les réunions périodiques entre les centres de liaison et leurs équipes semblent prédominer. Dans deux cas, les pays ont également mis en place d'autres types d'initiatives synergiques.

Tableau 20

Types d'initiatives de nature à favoriser les synergies dans la planification et/ou la programmation dans le cadre des trois conventions de Rio, ou de mécanismes de mise en œuvre commune (Asie)

Type	Subregion						Asia (total)
	Central Asia	East Asia	Pacific	South Asia	South East Asia	West Asia	
Joint planning/programming initiatives for the three Rio conventions							
Review of national plans and identification of gaps in synergies	2	3	2	1	3	0	11
Identification of sectors and policies that could benefit from synergies and cooperation	2	1	2	2	2	3	12
Review of plans and policies to enhance cooperation	2	1	4	0	2	3	12
Enhancement of the institutional and scientific capacity of relevant stakeholders as well as of their awareness	4	1	3	0	2	2	12
Other	0	0	0	1	2	1	4
Operational mechanisms for joint implementation or mutual reinforcement							
Carry out periodic meetings between focal points and focal point teams	3	1	3	1	0	3	11
Establishment of a national coordinating committee for implementation of the three Rio conventions	0	1	3	0	0	1	5
Other	1	1	1	1	1	2	7

c) *Amérique latine et Caraïbes*

58. En Amérique latine et aux Caraïbes, il a été fait état au total de 28 initiatives propices aux synergies.

59. Ainsi qu'il ressort des données communiquées, 11 des 17 pays parties ont engagé une initiative commune pour les trois conventions de Rio et deux pays font état d'initiatives communes pour deux conventions: ce sont donc 13 pays de la région sur 17 (soit 76 %) qui adhèrent à des initiatives communes visant à renforcer les synergies entre les conventions de Rio. Quatre pays n'ont mentionné aucune initiative de ce type, mais aucune sous-région n'en est dépourvue. Dans toutes les sous-régions, les pays qui indiquent recourir à une initiative de ce type sont plus nombreux que les pays qui ne le font pas.

60. On dénombre relativement plus de mécanismes opérationnels de mise en œuvre commune pour les trois conventions de Rio. La plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (88 %) ont indiqué avoir mis en place ce type de mécanisme. Pour cinq pays sur 15, ces mécanismes ne concernent que deux conventions de Rio et, pour deux pays, aucun mécanisme opérationnel n'a été adopté, mais aucune sous-région n'en est dépourvue. Dans toutes les sous-régions, on comptait davantage de pays indiquant recourir à une initiative de ce type que de pays n'en disposant pas.

Tableau 21

Nombre d'initiatives de nature à favoriser les synergies dans la planification et/ou la programmation dans le cadre des trois conventions de Rio ou nombre de mécanismes de mise en œuvre commune (au niveau mondial) (Amérique latine et Caraïbes)

Subregion	Joint planning/programming initiatives for Rio conventions			Operational mechanisms for joint implementation or mutual reinforcement		
	Yes	No	Yes, but for only two of the Rio conventions	Yes	No	Yes, but for only two of the Rio conventions
Andean	2	0	1	1	0	2
Caribbean	4	3	0	5	2	0
Mesoamerica	3	0	1	2	0	2
South Cone	2	1	0	2	0	1
LAC (total)	11	4	2	10	2	5

61. Contrairement à la situation concernant l'Afrique et l'Asie, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes n'ont pas recouru de la même façon aux différents types d'initiatives. La plupart ont indiqué mettre en œuvre des initiatives communes de renforcement des capacités institutionnelles et scientifiques et de sensibilisation à l'intention des parties prenantes concernées, de même que des initiatives visant à identifier les secteurs et politiques susceptibles de tirer parti de synergies et d'une coopération. En ce qui concerne les mécanismes opérationnels, le plus utilisé est là encore l'organisation de réunions périodiques des centres de liaison et de leurs équipes. Tout comme pour l'Afrique et l'Asie, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont eu recours à de nombreux autres types d'initiatives synergiques.

Tableau 22

Types d'initiatives de nature à favoriser les synergies dans la planification et/ou la programmation dans le cadre des trois conventions de Rio ou de mécanismes de mise en œuvre commune (au niveau mondial) (Amérique latine et Caraïbes)

Type	Subregion				
	Andean	Caribbean	Mesoamerica	South Cone	LAC (total)
Joint planning/programming initiatives for three Rio conventions					
Review of national plans and identification of gaps in synergies	1	3	1	0	5
Identification of sectors and policies that could benefit from synergies and cooperation	2	4	3	1	10
Review of plans and policies to enhance cooperation	2	3	1	0	6

Type	Subregion				LAC (total)
	Andean	Caribbean	Mesoamerica	South Cone	
Enhancement of the institutional and scientific capacity of relevant stakeholders as well as of their awareness	3	4	3	1	11
Other	1	1	1	1	4
Operational mechanisms for joint implementation or mutual reinforcement					
Carry out periodic meetings between focal points and focal point teams	3	2	2	1	8
Establishment of a national coordinating committee for implementation of the three Rio conventions	1	1	0	0	2
Other	2	3	3	2	10

d) *Méditerranée septentrionale*

62. Dans la région de la Méditerranée septentrionale, il a été fait état en tout de cinq initiatives propices aux synergies.

63. Trois pays mettent en œuvre des initiatives communes (et deux ne le font pas), tandis que trois pays recourent à des mécanismes opérationnels de mise en œuvre commune et d'interaction dynamique (trois autres n'en ont pas). Toutes ces initiatives propices aux synergies concernent les trois conventions de Rio.

Tableau 23

Nombre d'initiatives de nature à favoriser les synergies dans la planification et/ou la programmation dans le cadre des trois conventions de Rio ou nombre de mécanismes de mise en œuvre commune (au niveau mondial) (Méditerranée septentrionale)

	Joint planning/programming initiatives for Rio conventions			Operational mechanisms for joint implementation or mutual reinforcement		
	Yes	No	Yes, but for only two of the Rio conventions	Yes	No	Yes, but for only two of the Rio conventions
NMED (total)	3	2	0	2	3	0

64. Les types d'initiatives communes ne varient guère et, en ce qui concerne les mécanismes opérationnels, aucun pays n'a fait état de l'existence d'un comité national de coordination pour la mise en œuvre des trois conventions de Rio. Il est à noter que, à la différence des autres régions, les pays de Méditerranée septentrionale n'ont mis en œuvre aucune initiative synergique autre que celles qui sont énumérées dans le modèle.

Tableau 24

Types d'initiatives de nature à favoriser les synergies dans la planification et/ou la programmation dans le cadre des trois conventions de Rio ou de mécanismes de mise en œuvre commune (au niveau mondial) (Méditerranée septentrionale)

<i>Type</i>	<i>NMED (total)</i>
Joint planning/programming initiatives for the three Rio conventions	
Review of national plans and identification of gaps in synergies	3
Identification of sectors and policies that could benefit from synergies and cooperation	3
Review of plans and policies to enhance cooperation	2
Enhancement of the institutional and scientific capacity of relevant stakeholders as well as of their awareness	2
Other	0
Operational mechanisms for joint implementation or mutual reinforcement	
Carry out periodic meetings between focal points and focal point teams	2
Establishment of a national coordinating committee for implementation of the three Rio conventions	0
Other	0

e) *Europe centrale et orientale*

65. En tout, dans la région de l'Europe centrale et orientale, il a été fait état de 11 initiatives propices aux synergies.

66. On dénombre quasiment autant d'initiatives communes (six pays en signalent et trois autres en sont dépourvus) que de mécanismes opérationnels (cinq pays en font état, quatre autres n'en ont pas). Toutes ces initiatives favorisent les synergies entre les trois conventions de Rio.

Tableau 25

Nombre d'initiatives de nature à favoriser les synergies dans la planification et/ou la programmation dans le cadre des trois conventions de Rio ou nombre de mécanismes de mise en œuvre commune (au niveau mondial) (Europe centrale et orientale)

	<i>Joint planning/programming initiatives for Rio conventions</i>			<i>Operational mechanisms for joint implementation or mutual reinforcement</i>		
	<i>Yes</i>	<i>No</i>	<i>Yes, but for only two of the Rio conventions</i>	<i>Yes</i>	<i>No</i>	<i>Yes, but for only two of the Rio conventions</i>
CEE (total)	6	3	0	5	4	0

67. Les types d'initiatives communes ne varient guère. Comme dans toutes les autres régions, les réunions périodiques entre les centres de liaison et leurs équipes représentent un type de mécanisme opérationnel plus répandu que la création d'un comité national de coordination.

Tableau 26

Types d'initiatives de nature à favoriser les synergies dans la planification et/ou la programmation dans le cadre des trois conventions de Rio ou de mécanismes de mise en œuvre commune (au niveau mondial) (Europe centrale et orientale)

<i>Type</i>	<i>CEE (total)</i>
Joint planning/programming initiatives for the three Rio conventions	
Review of national plans and identification of gaps in synergies	5
Identification of sectors and policies that could benefit from synergies and cooperation	5
Review of plans and policies to enhance cooperation	5
Enhancement of the institutional and scientific capacity of relevant stakeholders as well as of their awareness	4
Other	3
Operational mechanisms for joint implementation or mutual reinforcement	
Carry out periodic meetings between focal points and focal point teams	3
Establishment of a national coordinating committee for implementation of the three Rio conventions	1
Other	1

2. Contribution nationale à la réalisation de l'objectif

D'ici à 2014, chaque pays partie touché aura mis en place soit un plan national commun, soit un ou plusieurs mécanismes fonctionnels pour assurer une synergie entre les trois conventions de Rio.

(Voir décision 13/COP.9, annexe III, indicateur de résultats CONS-O-7, objectif.)

a) Afrique

68. Au cours de la période considérée (2008-2009), 21 des 30 pays d'Afrique ayant établi un rapport avaient mis en place soit un plan national commun, soit un ou des mécanismes fonctionnels pour tirer parti des synergies entre les trois conventions de Rio, et neuf ne l'avaient pas fait.

69. Sur ces neuf pays, seuls six envisageaient d'adopter un dispositif de ce type d'ici à 2013; les trois autres Parties ne faisaient aucun projet dans ce sens⁶.

70. Si la situation reste inchangée, l'Afrique n'atteindra pas l'objectif d'ici à 2014.

71. Tous les pays d'Afrique de l'Est et du Nord ont déjà mis en place au moins une initiative propice aux synergies; ils ont donc déjà atteint l'objectif.

⁶ Le nombre de pays n'ayant pas adopté d'initiative propice aux synergies pendant la période 2008-2009 ne correspond pas à celui des pays qui ont exprimé leur intention de le faire, parce que certains d'entre eux, qui ont déjà mis en place un type d'initiative propice aux synergies, ont indiqué vouloir se doter de l'autre type.

Tableau 27
Planification/programmation ou mécanismes opérationnels communs envisagés (Afrique)

<i>Subregion</i>	<i>Plan to have joint planning/programming or operational mechanisms</i>			
	<i>2010-2011</i>	<i>2012-2013</i>	<i>2014-2015</i>	<i>No plan yet</i>
Central Africa	2	2	0	1
Eastern Africa	1	1	1	0
Northern Africa	1	1	0	0
Southern Africa	0	2	0	2
Western Africa	6	4	0	0
Africa (total)	10	10	1	3

b) *Asie*

72. Au cours de la période considérée (2008-2009), sur les 28 pays d'Afrique ayant établi un rapport, 19 avaient mis en place soit un plan national commun, soit un ou des mécanismes fonctionnels pour tirer parti des synergies entre les trois conventions de Rio, et neuf ne l'avaient pas fait.

73. Sur ces neuf pays, cinq envisagent d'adopter un dispositif de ce type d'ici à 2013; les quatre autres Parties (une en Asie centrale, deux en Asie du Sud et une en Asie de l'Ouest) n'ont aucun projet dans ce sens⁷.

74. Si la situation reste inchangée, l'Asie n'atteindra pas l'objectif d'ici à 2014.

Tableau 28
Planification/programmation ou mécanismes opérationnels communs envisagés (Asie)

<i>Subregion</i>	<i>Plan to have joint planning/programming or operational mechanisms</i>			
	<i>2010-2011</i>	<i>2012-2013</i>	<i>2014-2015</i>	<i>No plan yet</i>
Central Asia	2	2	0	1
East Asia	1	0	0	1
Pacific	1	1	0	0
South Asia	0	0	0	3
South East Asia	0	2	0	0
West Asia	0	6	0	1
Asia (total)	4	11	0	6

c) *Amérique latine et Caraïbes*

75. Au cours de la période considérée (2008-2009), sur les 17 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ayant établi un rapport, 15 avaient mis en place soit un plan national commun, soit un ou plusieurs mécanismes fonctionnels pour tirer parti des synergies entre les trois conventions de Rio, et deux ne l'avaient pas fait.

76. Un des deux pays dépourvus de mécanisme opérationnel et d'initiative commune envisageait de se doter d'un dispositif de ce type pendant la période 2010-2011 et l'autre pendant la période 2012-2013⁸.

⁷ Voir note de bas de page 6.

77. Si ces intentions se concrétisent, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes aura pleinement atteint l'objectif d'ici à 2014.

78. Les sous-régions andine, méso-américaine et du cône Sud ont déjà atteint l'objectif.

Tableau 29

Planification/programmation ou mécanismes opérationnels communs envisagés (Amérique latine et Caraïbes)

<i>Subregion</i>	<i>Plan to have joint planning/programming or operational mechanisms</i>			
	<i>2010-2011</i>	<i>2012-2013</i>	<i>2014-2015</i>	<i>No plan yet</i>
Andean	1	1	0	1
Caribbean	2	2	0	1
Mesoamerica	2	1	0	1
South Cone	1	2	0	0
LAC (total)	6	6	0	3

d) *Méditerranée septentrionale*

79. Au cours de la période considérée (2008-2009), sur les cinq pays de Méditerranée septentrionale ayant établi un rapport, trois avaient mis en place soit un plan national commun, soit un ou plusieurs mécanismes fonctionnels pour tirer parti des synergies entre les trois conventions de Rio, et deux ne l'avaient pas fait.

80. Sur ces deux pays, l'un envisageait de se doter d'un dispositif de ce type pendant la période 2012-2013 et l'autre n'avait aucun projet⁹.

81. Si la situation reste inchangée, la Méditerranée septentrionale n'atteindra pas l'objectif d'ici à 2014.

Tableau 30

Planification/programmation ou mécanismes opérationnels communs envisagés (Méditerranée septentrionale)

	<i>Plan to have joint planning/programming or operational mechanisms</i>			
	<i>2010-2011</i>	<i>2012-2013</i>	<i>2014-2015</i>	<i>No plan yet</i>
NMED (total)	1	1	0	1

e) *Europe centrale et orientale*

82. Sur les neuf pays d'Europe centrale et orientale qui ont établi un rapport, six avaient mis en place soit un plan national commun, soit un ou plusieurs mécanismes fonctionnels pour tirer parti des synergies entre les trois conventions de Rio, et trois ne l'avaient pas fait.

83. Sur ces trois pays, deux envisageaient de se doter d'un dispositif de ce type pendant la période 2012-2013 et un n'avait aucun projet¹⁰.

84. Si la situation reste inchangée, l'Europe centrale et orientale n'atteindra pas l'objectif d'ici à 2014.

⁸ Voir note de bas de page 6.

⁹ Voir note de bas de page 6.

¹⁰ Voir note de bas de page 6.

Tableau 31
**Planification/programmation ou mécanismes opérationnels communs envisagés
 (Europe centrale et orientale)**

	<i>Plan to have joint planning/programming or operational mechanisms</i>			
	<i>2010-2011</i>	<i>2012-2013</i>	<i>2014-2015</i>	<i>No plan yet</i>
NMED (total)	1	5	0	2

C. Pays développés parties

1. Nombre d'instruments de facilitation mis en place aux plans national, régional et mondial avec l'appui technique et/ou financier de pays développés parties

Tableau 32
Nombre d'instruments de facilitation mis en place avec l'appui technique et/ou financier de pays développés parties

	<i>Joint planning/programming initiatives</i>		<i>Operational mechanisms for joint implementation or mutual reinforcement</i>	
	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>
DCP (total)	14	21	14	14

85. Quatre des 12 pays développés parties n'ont pas répondu à cette question. Deux ont indiqué qu'ils n'avaient pas soutenu la mise en place d'instruments propices aux synergies par des pays parties touchés. Les six pays restants ont fait savoir qu'ils avaient fourni un appui à un nombre égal d'initiatives communes et de mécanismes opérationnels en 2008, le premier ayant augmenté de 50 % et le second étant resté constant.

86. Sur les 19 pays touchés, sous-régions et régions auxquels les pays développés parties ont indiqué avoir apporté un appui technique et/ou financier pour la mise en place d'instruments propices aux synergies, 11 se situent en Afrique (Angola, Éthiopie, Mali, Maroc, Namibie, Tunisie pour les pays, Afrique centrale, australe, de l'Est et de l'Ouest pour les sous-régions et Afrique pour la région), 8 en Asie (Afghanistan, Indonésie, Kazakhstan, Kirghizistan (deux fois), Ouzbékistan (deux fois), Tadjikistan, Turkménistan et Viet Nam), un dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (Pérou) et un en Europe centrale et orientale (Ukraine).

87. Il a également été demandé aux pays développés parties s'ils disposaient, au plan national, d'instruments permettant un positionnement concerté de leur pays par rapport aux trois conventions de Rio.

88. Sept pays ont répondu à cette question et cinq ne l'ont pas fait. Cinq ont répondu que ces instruments existaient. Un a indiqué que ces instruments existaient mais uniquement pour deux des conventions de Rio, à savoir la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique. Un pays a indiqué qu'il n'avait pas mis en place ce type d'instrument.

2. Contribution nationale à la réalisation de l'objectif

D'ici à 2014, chaque pays partie touché aura mis en place soit un plan national commun, soit un ou plusieurs mécanismes fonctionnels pour assurer une synergie entre les trois conventions de Rio.

(Voir décision 13/COP.9, annexe III, indicateur de résultats CONS-O-7, objectif.)

89. Il a été demandé aux pays développés parties si, au moment de la soumission du rapport, ils envisageaient d'apporter un appui à un ou plusieurs pays parties touchés et/ou sous-régions/régions pour l'établissement d'instruments de nature à favoriser les synergies entre les trois conventions de Rio.

90. Cinq pays développés parties n'ont pas répondu à cette question. Cinq ont indiqué qu'ils n'envisageaient pas d'apporter un tel appui. Deux ont fait savoir qu'ils prévoyaient, au cours de la période 2010-2011, d'apporter un appui aux pays/régions ci-après: le Mali, le Maroc, la Tunisie, l'Afrique en tant que région (en Afrique), les cinq pays d'Asie centrale et le Pérou.

D. Fonds pour l'environnement mondial

91. En ce qui concerne l'indicateur de résultats considéré, le FEM a indiqué qu'il apportait un appui essentiellement financier à un mécanisme opérationnel de mise en œuvre commune ou d'interaction dynamique de portée mondiale (le système des rapports fondés sur des indicateurs de la Convention sur la lutte contre la désertification). Des instruments ont également été mis en place au sein du FEM pour favoriser les synergies entre les trois conventions de Rio¹¹.

E. Mécanisme mondial

Nombre d'instruments de facilitation mis en place aux plans national, régional et mondial avec l'appui technique et/ou financier de pays développés parties

92. Les données statistiques communiquées par le Mécanisme mondial semblent indiquer qu'il soutient davantage les mécanismes opérationnels de mise en œuvre commune que les initiatives de planification et de programmation. Une seule initiative de ce type a été soutenue en 2009, alors qu'il a apporté son appui à 11 mécanismes opérationnels en 2008 et 13 en 2009 à tous les niveaux (national, sous-régional et mondial). De même que dans ses rapports de pays, le Mécanisme mondial a aussi mis l'accent sur divers autres types d'initiatives communes auxquelles il a apporté son soutien mais qui ne figuraient pas dans le modèle.

93. Au niveau international, les initiatives et institutions bénéficiaires de l'appui technique et/ou financier du Mécanisme mondial, sont les suivantes: TerrAfrica, Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), Partenariat de collaboration sur les forêts et Forum des Nations Unies sur les forêts (CPF/UNFF), Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural. Un appui a également été accordé à l'Équateur, au Guatemala et au Viet Nam et, au niveau sous-régional, à l'Afrique de l'Ouest et à la Mésio-Amérique. Le Mécanisme mondial a indiqué en outre qu'il continuerait, dans les deux années à venir, à apporter son appui pour optimiser les synergies, sans en préciser les bénéficiaires.

¹¹ En raison de problèmes liés à la disponibilité des données au niveau du secrétariat du FEM, il lui a été difficile de fournir des informations plus détaillées.

V. Conclusions

94. D'après les informations qu'ils ont communiquées, il est désormais évident que les pays touchés n'en sont qu'aux premiers stades du processus d'alignement de leur PAN sur la Stratégie. Seuls deux pays ont aligné ou élaboré leur PAN en tenant compte de la Stratégie au cours de la période considérée et quatre l'ont fait après. Il sera donc très difficile d'atteindre l'objectif consistant à aligner le PAN sur la Stratégie dans 80 % des pays touchés d'ici à 2014. Compte tenu de l'intention exprimée par tous les autres pays d'y parvenir avant cette date, il faudrait qu'en moyenne, au cours des trois prochaines années, plus de 20 pays par an s'y emploient. Ce sera une entreprise énorme pour les institutions apportant leur aide aux pays parties touchés, sachant que 40 % des pays ont indiqué n'avoir reçu à ce jour aucune aide en la matière. La décision du FEM d'affecter des ressources financières à l'alignement des PAN dans le cadre de ses activités habilitantes pourrait venir à point nommé pour soutenir les efforts ayant pour objet d'atteindre l'objectif au plan mondial.

95. L'appui apporté – essentiellement d'ordre financier – provient surtout du secrétariat et du Mécanisme mondial, ainsi que de certaines institutions multilatérales. Le faible niveau d'aide bilatérale est préoccupant; ce que le secrétariat et le Mécanisme mondial parviennent actuellement à faire ne suffira pas à couvrir les besoins en la matière.

96. Les données recueillies pour cet indicateur de résultats permettent aussi de formuler deux autres conclusions. Premièrement, il convient de noter que dix ans après l'adoption de la Déclaration de Bonn (décision 8/COP.4), qui invitait les pays en développement touchés à finaliser leur PAN avant la fin de 2005, 20 % des pays touchés ayant soumis un rapport n'ont pas mis ce dispositif en place. Deuxièmement, il apparaît que les pays ne sont guère familiarisés avec ce processus, vu que certains ont donné des informations contradictoires à cet égard. Il faudrait donc introduire des améliorations pour clarifier les modèles d'établissement des rapports. Cela dit, il se peut également que les pays n'aient pas une idée claire de tous les aspects du processus d'alignement.

97. Les pays développés parties ont fait état de 20 accords de partenariat avec des pays parties touchés par année considérée. Il est à noter qu'il y a davantage de pays développés qui n'ont pas conclu d'accords de ce type que de pays qui l'ont fait. De plus, la moitié des pays développés parties ont répondu qu'ils ne l'envisageaient pas du tout. L'idée de conclure des accords de partenariat avec des pays parties touchés ne semble donc guère intéresser les pays développés parties, en dépit de la décision prise par certains de privilégier certaines régions et sous-régions et de chercher activement à nouer des partenariats avec des pays de ces régions et sous-régions.

98. Au total, 27 pays parties touchés ont déjà conclu des accords de partenariat, ce qui représente 8 % de l'objectif fixé, à savoir conclure deux accords de ce type par pays d'ici à 2014. En fait, aucun pays n'a conclu deux accords à ce stade.

99. Il convient de noter que les résultats pourraient être différents si l'on modifiait la méthode de calcul de cet indicateur. Actuellement, le nombre d'accords de partenariat est calculé sur la base des informations communiquées par les pays développés parties, les organismes des Nations Unies et les organisations intergouvernementales. Au vu du faible taux de réponse de ces organisations, il n'est pas surprenant que les chiffres soient aussi peu élevés.

100. On compte à l'heure actuelle 116 initiatives de nature à favoriser les synergies dans 64 des 89 pays parties touchés. Seuls 25 % de ces pays ont bénéficié en l'occurrence de l'aide de pays développés. Dans leur grande majorité, les pays développés ont également déclaré qu'ils n'envisageaient pas d'apporter une telle aide à l'avenir.

101. Sans un appui de ce type, il sera difficile d'atteindre l'objectif consistant à lancer au moins une initiative propice aux synergies dans tous les pays parties touchés d'ici à 2014. Si ceux-ci mènent à bien tous leurs projets, 90 % des pays parties touchés auront une telle initiative en place d'ici à 2014. Il faut faire en sorte que les pays qui ont des projets de ce type pour les périodes 2010-2011 et 2012-2013 les concrétisent. Des efforts devraient être entrepris en particulier dans les neuf pays qui n'ont pas encore fait de tels projets afin qu'ils mettent en place ces initiatives d'ici à 2014.

VI. Recommandations

102. Compte tenu de l'analyse préliminaire exposée dans le présent document, les Parties présentes à la neuvième session du Comité voudront peut-être examiner les recommandations ci-après en vue d'engager rapidement des consultations sur des projets de décision à soumettre à la dixième session de la Conférence des Parties, pour examen:

a) Il est demandé instamment aux pays parties touchés de redoubler d'efforts pour aligner leur PAN sur la Stratégie et, en particulier, à ceux qui n'en disposent pas encore, d'adopter un PAN afin d'atteindre l'objectif prévoyant que tous les pays touchés se seront dotés d'un tel programme d'ici à 2014;

b) Les pays parties touchés sont en outre instamment invités à consacrer une partie des ressources financières octroyées par le FEM à l'alignement du PAN dans le cadre des activités habilitantes requises pour la réalisation de l'objectif, et à informer les institutions de la Convention de l'aide dont ils pourraient avoir besoin à cet égard;

c) Il est demandé au secrétariat de la Convention, agissant en étroite collaboration avec les agents d'exécution du FEM, de se concerter avec le FEM au sujet d'un éventuel programme d'appui à l'échelle mondiale complétant les travaux entrepris et financés dans le cadre des activités habilitantes;

d) Il est demandé au secrétariat de la Convention et au Mécanisme mondial de prendre en considération des questions telles que la qualité des données et les méthodes pertinentes de collecte des informations afin d'étoffer le processus itératif et, en définitive, d'améliorer les rapports établis par les Parties et les autres entités concernées;

e) Le secrétariat de la Convention est également prié de mener des consultations avec le FEM pour que celui-ci puisse fournir des informations sur les indicateurs de résultats selon les besoins et en fonction des données dont il dispose;

f) Les pays développés parties sont invités à soutenir davantage la conclusion d'accords de partenariat avec les pays parties touchés et la mise en place d'initiatives de nature à favoriser les synergies dans ces pays;

g) Dans le cadre d'une démarche axée sur les résultats, les organes subsidiaires et les institutions de la Convention sont instamment priés d'inclure l'examen des présentes recommandations dans leurs programmes de travail respectifs pour la période 2012-2013, afin d'aider les pays parties touchés à atteindre l'objectif opérationnel 2 de la Stratégie, conformément à leurs mandats respectifs;

h) Le secrétariat de la Convention et le Mécanisme mondial sont priés de soutenir davantage le processus d'élaboration et/ou d'alignement des PAN dans le cadre de leur programme de travail commun, notamment en faisant mieux connaître ce processus dans les pays parties touchés.